

La Revue d'Egypte Economique & Financière

**Organe hebdomadaire d'information sur la vie économique
de l'Egypte et de l'étranger**

ADMINISTRATION et RÉDACTION
LE CAIRE ALEXANDRIE
30, Rue Kasr-el-Nil 9, Rue de Stamboul
Tel. 46165 Tel. 22117 - 20107
B.P. 465 B.P. 624
Adresse Télégraphique "PUBLIOR"

Concessionnaire Exclusif
de la Publicité :
**SOCIÉTÉ ORIENTALE
DE PUBLICITÉ**
30, Rue Kasr-el-Nil, Le Caire
9, Rue de Stamboul, Alexandrie

ABONNEMENTS
EGYPTE ETRANGER
UN AN P.T. 100 Lst. 11.0
SIX MOIS P.T. 60 Sh. 18/-
LE NUMÉRO P.T. 3

Au Sommaire :

La Banque d'Etat

La Transformation de la National Bank

Quelques Détails Fort Intéressants

Le Budget de la Chambre

Le Discours de Mohamed Mahmoud Pacha

L'Avenir Economique de l'Egypte

A l'Assemblée de la Cie. de Suez

Le Discours du Marquis de Voguë

Président du Conseil d'Administration

Le Discours du Ministre des Finances

La Politique Financière de l'Egypte

Le Prélèvement à la Réserve — Les Nouveaux Impôts — Projets à Réaliser

Quand l'Orient Evolue

L'Essor Industriel de la Palestine

La Dévaluation du Franc Belge

Le Succès de la Politique Financière Belge

Deux Expériences

Dévaluation Belge et Dévaluation Française

Ce qui fut fait et ce qui aurait dû être réalisé

RUBRIQUES :

Revue de la Presse Arabe - Echos et Nouvelles - Informations Financières - Informations Économiques de l'Étranger
Chronique de la Bourse des Valeurs - Lettre de Bruxelles
Revue Cotonnière - Revue du Marché de Gros.

LA BANQUE D'ÉTAT

LA TRANSFORMATION DE LA NATIONAL BANK

Quelques Détails Fort Intéressants

Dans son discours au Parlement sur le budget de l'Etat, S.E. Mohamed Mahmoud pacha, Président du Conseil des Ministres a annoncé la prochaine création d'une Banque Centrale d'Emission.

A la suite de cette déclaration, la presse quotidienne a publié de nombreux détails plus ou moins exacts sur le projet à l'étude. Toutefois, ce qu'il faut retenir de ces informations c'est que c'est la National Bank qui, après avoir subi une certaine transformation remplira le rôle de Banque Centrale d'Emission. Des pourparlers à ce sujet auraient été engagés entre le gouvernement et la National Bank et nous croyons savoir que les points suivants auraient été établis.

Contrairement à ce qui a été publié dans la presse quotidienne, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. Le Conseil d'Administration devra avoir une majorité égyptienne et au fur et à mesure que les employés étrangers quitteront la banque, ils seront remplacés par des égyptiens. Enfin, la Banque pourra traiter des affaires commerciales.

Il est permis de se demander quelle pourrait être l'activité d'une Banque Centrale d'Emission en Egypte indépendamment de sa fonction d'institut émetteur de banknotes. En général, les Banques Centrales d'Emission ont pour mission principale d'escompter les effets qui lui sont présentés par les autres Banques.

Or, en Egypte, comme l'a déclaré Sir Edawrd Cook, Gouverneur de la National Bank dans son discours à l'Assemblée générale de la Banque de mars dernier, « le bon papier commercial est très rare, je veux parler, a-t-il dit, de celui qui est créé pour les besoins du commerce intérieur. Sans doute, des effets circulent et surtout au Caire, mais ils revêtent la plupart du temps la forme du billet à ordre et non pas celle de véritables traites remises en paiement de marchandises reçues. Leur qualité, au surplus, laisse beaucoup à désirer, ainsi que les récents événements au Caire l'ont amplement

prouvé. Une faible proportion de ces effets serait en d'autres pays considérée comme escomptable et une plus faible proportion encore, comme pouvant être réescomptée par une institution centrale ».

Ainsi, pour les raisons que nous venons de voir une banque centrale d'émission en Egypte ne serait pas à même de remplir un de ses buts les plus essentiels. D'autre part, il manquerait un autre élément à son activité. Il s'agit de l'existence de bons de Trésor à courte échéance. En effet, en Europe et aux Etats-Unis les Banques d'Emission souscrivent dans de très larges proportions aux bons de Trésor à trois mois à un mois, etc... qu'émettent les gouvernements. Il est vrai qu'il serait aisé au gouvernement égyptien de combler cette lacune.

Il est un autre problème qui devrait être résolu lorsque sera créé la Banque centrale d'Emission. Il a d'ailleurs été soulevé dans le discours de Sir Edward Cook. Il s'agit de la transformation des livres égyptiennes en sterling. En effet, voici comment le gouverneur de la National Bank s'est exprimé :

« Mais l'absence de fonds cherchant un placement à court terme est également aue, dans une certaine mesure, aux dispositions exceptionnelles qui permettent aux banques de transformer leurs livres égyptiennes en livres sterling et vice versa au même taux dans les deux sens, soit P.T. 97,5 la livre sterling, et ce, en s'adressant au Service d'Emission de la Banque Nationale. Autant que je le sache, dans tous les pays où il existe un « exchange standard », on admet une légère différence entre les taux d'achat et de vente de la Banque d'Emission ou de toute autre autorité en la matière. Dans les pays voisins, en Palestine et en Irak, par exemple, cette différence est d'un quart pour cent et dans plusieurs autres pays l'écart est beaucoup plus considérable. Il n'entre pas dans mes intentions de nier que le système actuel, improvisé durant la guerre, ne présente plu-

sieurs avantages, ni de proposer un changement immédiat. Je désire simplement faire ressortir qu'aussi longtemps que les taux d'achat et de vente auxquels les banques obtiennent leur change à la Banque Nationale resteront identiques, et qu'il n'existera pas sur place de bon papier à court terme, ces banques ne trouveront que peu d'encouragement à conserver leurs fonds dans le pays durant la saison morte. Dans ces conditions, il est impossible d'envisager le développement rapide en Egypte d'un marché monétaire actif. »

Ainsi, la Banque Centrale d'Emission que l'on se propose de créer ne pourra pas remplir à ses débuts son rôle d'une façon complète. C'est bien pour cela que dans le projet à l'étude on a prévu que le nouvel institut pourra traiter des affaires commerciales, comme toute banque privée, mais d'une certaine importance il est vrai.

Néanmoins, avec le temps, et surtout le développement économique du pays, il est permis d'espérer que la Banque Centrale d'Emission arrivera à jouer son véritable rôle d'organisme centralisateur du marché monétaire égyptien. A ce propos un projet de législation serait à l'étude ayant pour but de régulariser l'activité bancaire en Egypte. On nous a signalé que ce projet n'avait pu être élaboré en 1935 au moment où l'on étudiait la création de la Banque Centrale d'Emission, par suite de l'existence des capitulations. Mais aujourd'hui que ces dernières n'existent plus la réalisation de cette loi devient plus facile.

Comme on a pu s'en rendre compte, la création d'une Banque Centrale d'Emission constitue un problème très complexe. Néanmoins, les pourparlers semblent assez avancés. D'ailleurs, le ministre des Finances en a parlé dans son exposé comme une réalisation toute prochaine. Il faut donc attendre les événements et souhaiter que le nouvel institut puisse rendre tous les services qu'on est en droit d'espérer de lui.

LE BUDGET DE LA CHAMBRE

LE DISCOURS DE MOHAMED
MAHMOUD PACHA

L'Avenir Économique de l'Egypte

Le souci primordial de tous les gouvernements qui ont eu à diriger les destinées de l'Egypte, a toujours été d'assurer l'équilibre budgétaire et de maintenir les finances du pays dans une situation irréprochable, en évitant les aventures, et en adhérant aux principes orthodoxes qui ont fait leur preuve.

Notre crédit est demeuré intact, en dépit des nombreuses années de crise que nous avons traversées, et il ne fait pas le moindre doute, qu'à moins de circonstances imprévisibles, la position financière de l'Egypte continuera pour longtemps encore d'être un objet d'envie pour bon nombre de nations.

LE RECOURS A LA RESERVE

Il est vrai que pour pouvoir faire face à l'accroissement considérable de dépenses qui caractérise le nouveau budget, le gouvernement sera forcé de recourir, pour L.E. 2.300.000 au fonds de réserve, mais une telle action n'est due qu'à des circonstances exceptionnelles qui ne se répéteront pas.

Mohamed Mahmoud pacha dans le discours prononcé il y a quelques jours à l'occasion du dépôt du projet de budget à la Chambre des Députés, a mis un terme à toutes les rumeurs qui avaient circulé au sujet de la conclusion d'un emprunt. Le Premier Ministre et ministre des Finances a ridiculisé l'idée de la nécessité d'un emprunt. L'Etat est à même de remplir ses engagements par ses propres moyens.

C'est vraiment là un grand bonheur pour l'Egypte. Il faut ajouter cependant qu'un emprunt n'est pas nécessairement le signe de la faiblesse financière d'un pays dont les recettes ont baissé par rapport aux dépenses. Emprunter peut s'avérer nécessaire pour un gouvernement si au cours de l'exercice financier, les dépenses précèdent les recettes. Il faut donc pendant un certain temps combler un vide qui se produit normalement et qui n'a rien d'inquiétant.

C'est le cas qui se présente pour l'Egypte actuellement. Et la Réserve jouera justement le rôle qu'un emprunt aurait été appelé à jouer.

Elle mettra à la disposition du gouvernement la somme nécessaire pour faire face à des dépenses, que le re-

tard dans la perception des recettes ne permettra pas de couvrir d'une façon normale.

Mohamed Mahmoud pacha a, d'ailleurs, formulé l'espoir qu'il ne sera plus nécessaire, dans l'avenir, de faire appel à la Réserve étant donné que les recettes équilibreront alors les dépenses.

L'année prochaine, la machine fiscale sera en plein fonctionnement et l'Etat n'aura pas besoin d'avoir recours à des sources extraordinaires de revenus.

LA REDUCTION DES DEPENSES

Il est évident que ce but ne sera atteint que si le gouvernement ne se lasse jamais de réduire ses dépenses au minimum. Un effort méritoire a été fait à ce propos dans le nouveau budget. Mais il ne faut pas s'arrêter en chemin. Toutes les dépenses superflues doivent être supprimées. Et en tous les cas, il faudra demeurer sur la brèche pour combattre tout esprit de routine qui risquerait d'accroître

les engagements du gouvernement. Nous croyons d'autre part que de grandes économies pourraient encore être effectuées en augmentant le rendement des fonctionnaires et en rationalisant leur travail.

LE RENDEMENT DES IMPOTS
ET LA QUESTION
DES EXPORTATIONS

Tout en réduisant ses dépenses, le gouvernement devra d'autre part prendre les mesures qui s'avèreraient nécessaires pour augmenter le rendement des impôts ou au moins pour l'empêcher de diminuer.

Car pour l'Etat égyptien comme pour tous les Etats de l'univers, la solidité des finances publiques dépend surtout du rendement des impôts. Or, il arrive en cas de crise économique par exemple, que ce dernier cesse d'être satisfaisant. Les affaires étant paralysées, les bénéfices tombent ou font place à des pertes souvent importantes. Les transactions de toutes sortes se font au ralenti.

SOCIETE EGYPTIENNE FINANCIERE
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

« SEFINA » S.A.E.

23, SHARIA EL MADABEGH — LE CAIRE

autorisée par Décret Royal du 19 Février 1938,
paru au journal Officiel du 5/3/38

Dépôts à vue et à terme fixe — Recouvrement et Escompte d'Effets —
Emission de chèques sur l'Egypte et l'Etranger — Achat et vente de
Billets de Banque et Monnaies Etrangères — Ouverture de Crédits
Documentaires et simples — Ordres de Bourse — Dépôt de Titres —
Encaissement de tous coupons — Titres et Obligations à lot au
comptant et à terme.

CAISSE D'EPARGNE aux MEILLEURES CONDITIONS

Les salaires sont réduits. L'Etat voit alors ses recettes diminuer d'une façon considérable. Et les soucis commencent... L'équilibre du budget devient alors un problème que bien des gouvernements s'avouent incapables de résoudre.

A quoi voulons-nous en arriver ?

Tout simplement à ceci : les crises économiques modernes ont des causes de deux sortes, les unes provenant de la politique défectueuse suivie par chaque pays en particulier, les autres dues à des conditions universelles qui exercent leur influence dans tous les pays sans exception.

Or, il est indéniable que le monde traverse actuellement une nouvelle phase de dépression.

L'Egypte, en particulier, a vu les prix de ses cotons tomber au plus bas, tandis que ses exportations ont diminué d'une manière inquiétante. Comme l'a si justement déclaré un de nos dirigeants il est absurde de croire que cet état de choses si regrettable soit dû à l'augmentation douanière récemment mise en vigueur par le Gouvernement. Ses causes sont d'ordre universel.

Mais, un autre fait est non moins certain : c'est qu'il est au pouvoir des autorités de causer une aggravation de la situation actuelle, en poussant certains pays à réduire d'avantage encore leurs importations de nos cotons. Nous avons suffisamment insisté sur cette question pour ne plus avoir à y redevenir.

D'ailleurs le chef du gouvernement a clairement exprimé ces derniers jours, son désir de régler un différend qui n'a que trop duré.

L'arrivée en Angleterre du nouvel ambassadeur d'Egypte à Londres, S.E. Hassan Nachaat pacha, nous permet d'espérer qu'une entente ne tardera pas à se produire entre l'Egypte, et sa grande Alliée. Nous nous plaignons à croire aussi que cette entente ouvrira la porte à toute une série de traités commerciaux équitables avec les autres clients et fournisseurs de l'Egypte.

Il faut aussi espérer, que le vent d'optimisme qui semble à nouveau souffler sur l'univers depuis quelque jours, rende sa vigueur à l'économie mondiale anémiée.

LES CAUSES MONDIALES DE LA DEPRESSION

Car il ne suffit pas que nous entretenions des relations commerciales cordiales avec les autres pays. Il faut aussi que ces derniers soient à même d'acheter nos produits. Or si, par suite d'une dépression générale, le pouvoir d'achat de nos clients diminue, nous ne tarderions pas à en souffrir.

En fait c'est ce qui se passe depuis quelque temps. La chute des prix des matières premières a eu

pour effet de réduire la capacité d'achat des pays dont ces produits sont originaires. Ces pays se sont vus obligés de diminuer leurs achats de produits industriels.

L'indice des prix de matières premières calculé par l'«Economist» est tombé de 170,2 en mai 1937 à 137 en mars 1938. En d'autres termes, le pouvoir d'achat des pays producteurs de matières premières est tombé de près de 20% en moins d'un an. Il en est résulté une réduction notable dans les exportations des nations industrielles comme l'Angleterre, qui ont vu le nombre de leurs chômeurs s'accroître d'une manière continue en cours de ces derniers mois.

L'INFLUENCE DES ETATS-UNIS

Il ne fait aucun doute que c'est le recule des affaires aux Etats-Unis qui a exercé une influence déprimante sur le commerce en général. Il est certain aussi qu'une amélioration de la situation aux Etats-Unis entraînerait sans tarder une reprise mondiale.

Les nouvelles mesures inflationnistes de M. Roosevelt ont justement pour but de donner un nouvel essor à l'économie américaine. Réussiront-elles à ranimer la production et les échanges ?

Nous ne tarderons pas à nous en rendre compte.

LE PROGRAMME DE M. ROOSEVELT

Pour le moment, nous pouvons constater qu'un renouveau de confiance paraît se produire. On s'attend à ce que le programme de dépenses et d'emprunts du Président des Etats-Unis ne tardera pas à provoquer une hausse sensible des cours des matières premières. La fermeté de Wall Street a eu pour effet, cette semaine, de créer un sentiment bienvenu d'optimisme à Londres.

Résultera-t-il de tout cela une reprise durable de l'activité économique mondiale ? Pouvons-nous nous attendre à un arrêt dans la chute de nos exportations et à un nouvel essor de ces dernières ? Il faut le souhaiter.

Et c'est tout ce qu'on peut faire. Car dans ce domaine nous devons nous contenter de subir l'influence de facteurs puissants qui ne dépendent pas de notre volonté.

LE DEVOIR DU GOUVERNEMENT

Cela ne signifie pas qu'il nous faut demeurer passifs. Comme nous l'avons répété à plusieurs reprises, notre gouvernement peut et doit, dans la limite de ses moyens, prendre toutes les mesures possibles pour réduire les effets de la dépression et préparer la voie à une reprise des affaires et en particulier de nos exportations.

Edgar Anzarut.

BANQUE DE COMMERCE

N. Tépéghiosi & Co.

Société en Commandite par Actions-Fondée en 1920

CAPITAL AUTORISE	L.E. 200.000
CAPITAL VERSE	L.E. 160.000

Siège Social : Le Caire, 147, Rue Emad el Dine

Téléphones : Direction : Nos. 54700 et 55410
Portefeuille, Change No. 41671

Succursale : à Alexandrie, 17, Rue Stamboul

Téléphones : Direction : No. 20932.

Changes, Marchandises, Recouvrements : No. 22370.

Portefeuille, Renseignements, Caisse : No. 28197. Titres, Positions : No. 24637.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE :

Escomptes, Avances sur Valeurs publiques, sur Marchandises et sur Effets; Dépôts à Vue et à Echéance fixe; émission de chèques et Lettres de Crédit sur les principales villes de l'Egypte et de l'Etranger, etc.; etc.

Elle possède une branche spéciale pour les opérations de Bourse, Service spécial de Caisse d'Epargne et de coffrets à la disposition du public aux meilleures conditions.

N.B. — Les guichets de la Banque sont ouverts les après-midi même en été.

A L'ASSEMBLÉE DE LA CIE. DE SUEZ

LE DISCOURS DU MARQUIS DE VOGUE**Président du Conseil d'Administration**

Voici le texte du discours prononcé par M. le Marquis de Vogué, président du conseil d'administration de la Compagnie du Canal de Suez, à l'Assemblée Générale des actionnaires, tenue à Paris le 13 juin 1938 :

Mesdames, Messieurs,

Le rapport que vous venez d'entendre reflète la singulière confusion de la conjoncture économique. Les variations incessantes des monnaies et l'incertitude qui affecte leurs relations entre elles, le recul indéfini du moment où reviendra, avec la stabilité relative des changes, la sécurité du bon vieux temps, pèsent lourdement sur la situation générale; et chaque jour devient plus malaisée la tâche de ceux qui ont à gérer une entreprise internationale comme la vôtre, et à traduire en chiffres le bilan de son activité.

Ces complications confirment naturellement votre Conseil dans la politique de sagesse réfléchie qu'il n'a cessé de suivre et à laquelle votre approbation n'a jamais manqué. Vous penserez encore comme lui, je pense, que l'obligation d'assurer dans de telles conditions la bonne marche d'un service public de l'importance du Canal de Suez, les conséquences directes ou indirectes que peuvent avoir, dans l'espace et dans le temps, les décisions de ceux qui en ont la responsabilité, commandent plus que jamais la prudence.

Les dotations relativement importantes qui vous sont proposées répondent à ces préoccupations. Celles qui concernent les fonds d'assurance ou d'amortissement se justifient d'elles-mêmes et n'ont pas besoin de commentaires. Un mot seulement sur celle qui s'applique à l'entretien du matériel.

Le rapport du Conseil d'Administration vous a donné toutes les informations utiles sur l'état actuel du Canal. Sa largeur, sa profondeur, l'aménagement des courbes, les précautions prises pour les croisements, en un mot toute la technique du transit, répondent aux besoins et aux tendances actuels de l'armement maritime et garantissent aux navires transiteurs le maximum de sécurité com-

patible avec l'infirmité des prévisions humaines. Et si parfois des intempéries viennent troubler l'ordonnance des dispositions réglementaires, les services compétents possèdent les moyens nécessaires pour la rétablir sans délai.

Il reste cependant un point sensible : c'est le chenal qui, venant de la haute mer, donne accès au port de Port-Saïd. Les fonds de 12 mètres, correspondant à la profondeur moyenne du Canal, ne se rencontrent qu'à plus de 8 kilomètres du rivage et ont tendance à s'en éloigner encore. On peut s'imaginer l'attention qu'exige un fossé de 100 mètres de largeur creusé sur cette distance, pour être défendu constamment contre les ensablements pouvant provenir soit des tempêtes qui s'élèvent de temps à autre dans ces parages, soit des apports continus du Nil. Mais, en même temps, la technique spéciale des dragages ne cesse de se perfectionner. Nous avons décidé, en plein accord avec la Commission Consultative Internationale des Travaux, de mettre à l'essai une drague plus moderne, qui a fait ses preuves ailleurs, et qui serait destinée à remplacer notre matériel actuel, appelé à un renouvellement prochain. A une mise de fonds considérable correspondraient dans la suite, si l'essai était concluant, et tout permet de prévoir qu'il le sera, une économie sensible et une rapidité plus grande dans l'exécution du travail.

Dans ces conditions, vous estimerez sans doute que nos propositions sont raisonnables et opportunes. Vous êtes trop avertis des devoirs qui s'imposent à votre entreprise pour ne pas les approuver. Si parfois des esprits superficiels ne veulent voir en nous que des encaisseurs, il n'est pas besoin de beaucoup réfléchir pour comprendre à quelles dépenses ces devoirs nous entraînent et que le bon fonctionnement du Canal prime toutes autres considérations.

C'est encore pour une raison d'opportunité, où l'intérêt bien entendu de la Compagnie se rencontre avec l'intérêt général, que votre Conseil a envisagé une nouvelle réduction du droit de transit. Parmi les causes diverses qui influent sur

les conditions de la navigation maritime, il y a lieu de mettre en première ligne l'emploi de plus en plus répandu de l'huile minérale, comme combustible ou comme carburant. La question du ravitaillement des navires s'en trouve sensiblement modifiée. Pour certaines destinations et pour certains trafics, permettant l'éloignement ou même la suppression des escales, des routes plus longues, comme celles du Cap de Bonne-Espérance ou du Canal de Panama, ont repris sur la route de Suez des avantages que des facilités tarifaires n'ont pas manqué d'accroître. L'Union Sud-Africaine réduisait de moitié, l'an dernier, ses droits de port; et le tarif de Panama, naguère égal au nôtre, n'en représente plus aujourd'hui que 60 o/o. Ce sont de sérieuses concurrences. Il est pour nous de bonne politique de diminuer autant que faire se peut, pour conserver au Canal de Suez la faveur du commerce maritime, le prix du service qu'il peut lui rendre.

D'autre part, il ne faut pas perdre de vue que, dans l'exécution d'un service public, c'est le devoir autant que l'intérêt de l'exploitant de ménager les intérêts de l'utilisateur. Trois droits rivaux sont ici en contact, entre lesquels il faut éviter le conflit : celui du concédant, celui du concessionnaire, celui de l'utilisateur. Si votre Compagnie n'a pas connu les difficultés qu'ont éprouvées d'autres sociétés concessionnaires de services publics, dont l'histoire d'hier a enregistré les déboires, c'est qu'elle n'a jamais abusé de son droit; et je ne crains pas de dire que la politique libérale toujours suivie par ses mandataires n'a donné ni à l'autorité dont elle relève, ni à sa clientèle sujet de se plaindre, ni, je pense, à ses actionnaires.

Au surplus, la collectivité humaine est un vaste organisme, dont toutes les parties sont solidaires entre elles. Et il est de vérité courante que tout ce qui peut faciliter la circulation dans ce grand corps favorise l'activité fonctionnelle de ses organes essentiels.

(Lire la suite en page 20)

LE DISCOURS DU MINISTRE DES FINANCES

LA POLITIQUE FINANCIERE DE L'EGYPTE

Le Prélèvement à la Réserve. - Les Nouveaux Impôts. - Projets à Réaliser.

La réunion de la Chambre, lundi fut consacrée en majeure partie à l'exposé du Président du Conseil, qui, en sa qualité de ministre des Finances, parla longuement de la situation financière du pays.

On trouvera ci-bas le texte complet du discours de S.E. Mohamed Mahmoud pacha qui se passe de commentaires.

L'exposé du Président

Messieurs les Députés,

Après la note détaillée de Son Excellence l'ancien ministre des Finances sur le projet du budget, après le précieux rapport de votre Commission des Finances sur la politique financière générale, il pourrait être superflu, pour moi, de vous faire un long exposé. Mais cela ne m'exempte pas du devoir de vous dire, en guise de préface à vos débats de ce soir, quelques mots sur les principales caractéristiques qui distinguent le projet dont vous êtes saisis, des précédents budgets.

Le budget de l'ère nouvelle

De fait, ce projet est le premier budget qui porte, d'une façon apparente, l'empreinte de l'ère nouvelle. On le constate immédiatement et clairement par l'énormité des chiffres, qui, d'un seul bond, sont passés de trente-sept millions de livres à plus de quarante et un millions c'est-à-dire avec une augmentation de plus de quatre millions de livres.

Cette augmentation considérable dans les chefs de dépenses est due notamment à des causes principales :

- 1) Les lourdes responsabilités que l'indépendance met à notre charge;
- 2) Les dépenses qu'entraîne la renaissance nationale dans les divers domaines.

Les buts du gouvernement

Le gouvernement tient, avant tout à marcher à grands pas, pour raffermir, d'une part, l'indépendance du pays et, d'autre part, relever le niveau de la vie égyptienne. De cette politique, les chiffres du projet qui vous est soumis témoignent éloquentement. En effet, les seuls crédits de la Défense Nationale emportent une augmentation de deux

millions et demi, à laquelle il faudrait ajouter encore un demi-million pour les projets découlant du Traité ce qui représente un total de trois millions de livres sur l'ensemble de l'augmentation générale, qui est de quatre millions.

Naturellement, je n'ai pas besoin d'affirmer à nouveau que, aux yeux du gouvernement, le renforcement de l'armée est le plus sacré des devoirs. Nous lui accordons nos soins, les plus attentifs et lui consacrons nos meilleurs efforts parce que nous considérons que c'est le moyen le plus efficace de faire une réalité tangible de l'indépendance pour laquelle nous avons tant lutté.

Vient ensuite, dans l'ordre d'importance, le relèvement des conditions de la vie parmi la masse du peuple. Ce devoir n'est pas moins sacré, car la bonne politique nous impose l'obligation, soit pour bien utiliser toutes les forces, soit pour prévenir des maux graves, d'agir rapidement dans ce domaine, d'une manière tangible et bien-faisante. Voilà pourquoi le gouvernement se préoccupe surtout des réformes pratiques pouvant avoir des effets directs sur le relèvement du niveau de la vie du paysan et de l'ouvrier. Ayant concentré ses efforts dans ce cercle, il se mettra à l'oeuvre pour arriver aux réalisations rapides et fécondes. Vous pourrez vous en rendre parfaitement compte par les chiffres qui sont entre vos mains, lesquels, vous montrent que, sur l'ensemble de l'augmentation, une somme de 800.000 livres environ sera affectée aux projets destinés à atteindre ce but. Cette somme permettra de donner de l'extension aux projets d'eau potable, d'irrigation et d'enseignement. Elle comprend des crédits nouveaux pour les projets sanitaires dans les campagnes et pour la construction d'habitations ouvrières dans les villes. Soucieux d'accélérer l'exécution des réformes, nous ne nous sommes pas contentés des augmentations de crédits prévus dans ce domaine. Nous avons en outre décidé tout récemment d'affecter une nouvelle augmentation de 100.000 livres à l'enseignement obligatoire pour toute l'année. A cet effet, nous avons préparé un remaniement au budget qui vous sera présenté sous peu, car nous tenons à hâter la disparition de l'analphabétisme, tant pour appliquer une disposition de la Constitution que pour consolider l'un des importants piliers sur lesquels se base le véritable progrès du pays.

L'accroissement des dépenses de l'Etat

Puisque j'en suis encore à l'augmentation des dépenses, je crois devoir vous signaler que cette augmentation

n'est pas due seulement aux deux causes précédentes, car il en est une troisième, qui est l'accroissement constant des dépenses générales de toutes les administrations de l'Etat (titres I et II). Je reconnais que cet accroissement incessant a été nécessité souvent par de nouveaux services utiles ou indispensables. Mais cela ne m'empêche pas de dire qu'il est temps, sinon de réduire sensiblement ces dépenses, tout au moins de les maintenir pendant un certain temps à leur chiffre actuel. En fait, même après les nouvelles ressources que nous nous proposons de créer, les possibilités budgétaires ne suffiraient nullement à faire face à cette augmentation croissante, en même temps qu'aux dépenses de la défense nationale et du programme de réformes. Il devient par conséquent inévitable de sacrifier aux questions importantes celles de moindre importance si nous voulons conserver aux finances égyptiennes le bon renom dont elles ont joui jusqu'à présent.

En ce qui concerne les recettes, le nouveau budget se distingue par deux faits particuliers. Tout d'abord, il prévoit un revenu d'un million de livres, qui sera fourni par les nouveaux impôts. En second lieu, il fait appel à la Réserve Générale pour deux millions et un tiers environ en vue de son équilibre.

Le recours à la réserve

Je vous parlerai tout à l'heure des nouveaux impôts. Pour ce qui est du recours à la Réserve, nous y avons été contraints, comme vous ne l'ignorez pas, par deux considérations. En premier lieu, nous avons été obligés, en ce qui concerne le renforcement de notre armée, de consentir des dépenses tellement urgentes et pressantes qu'il ne nous a pas été possible d'attendre la création de nouvelles sources de revenu. En second lieu, nous n'avons pas voulu, pour assurer l'équilibre budgétaire, tenir compte des contributions des souscripteurs aux projets de défense nationale, car il nous répugne de donner à ces contributions le moindre caractère de contrainte ou de pression.

Quoi qu'il en soit, dans le but de montrer plus clairement la situation réelle des finances de l'Etat et de se conformer au sain principe de l'unification du budget général, nous avons jugé préférable d'insérer dans le corps même du budget les crédits consacrés aux projets découlant du Traité, au lieu de leur affecter un budget autonome puisant ses ressources dans la Réserve directement.

L'encouragement de l'épargne

Dans son souci d'encourager et de protéger l'épargne le ministère a été d'avis de hâter la promulgation du projet de loi sur les sociétés d'assurances. Après y avoir apporté certaines modifications en vue de lui faire réaliser tout le but visé par sa promulgation, le projet a été envoyé au Comité Consultatif de Législation. Ce projet de loi tend à exercer un contrôle sur les sociétés d'assurances en Egypte qui ne pourront déployer leur activité que si elles remplissent toutes les conditions prévues dans la loi, notamment le dépôt d'un cautionnement suffisant, la tenue d'une comptabilité pour les contrats passés en Egypte, la vérification des comptes de la société ainsi que l'établissement de bilans annuels sur ses travaux et ses activités. Quant aux sociétés d'assurances sur la vie, elles devront placer en Egypte une partie suffisante du fonds de réserve prévu pour les contrats conclus ou exécutés en Egypte, en vue de garantir les droits des intéressés.

Il est à espérer que ce projet de loi franchira sa dernière étape par la présentation au Parlement dans un avenir très prochain.

La vente des valeurs à terme

L'achat à termes des valeurs est une des formes de l'épargne à laquelle ont recours les classes pauvres. Or, étant données les nombreuses plaintes au sujet des manoeuvres employées pour soutirer l'argent du public, le gouvernement s'occupe sérieusement de mettre fin à cet état de choses et d'élaborer une législation pour la réglementation des maisons qui s'occupent de ce genre d'opérations. Il est à espérer que ce projet de loi vous sera soumis à la première occasion.

Le ministère des Finances entend se conformer à la politique du gouvernement tendant à élargir le champ d'activité des jeunes égyptiens dans les carrières libérales. Comme les maisons d'exportation de coton et la Bourse des Marchandises offrent de vastes perspectives qui étaient fermées jusqu'ici à nos jeunes intellectuels, le Ministère des Finances, s'est mis en rapport avec les divers établissements intéressés pour réserver aux Egyptiens un certain nombre de postes où ils pourront acquérir l'expérience nécessaire à ce genre de travaux. La correspondance échangée à ce sujet témoigne que la demande du ministère des Finances a reçu une suite favorable.

Le ministère des Finances a réexaminé le projet d'arrangement relatif au règlement des dettes hypothécaires, élaboré par l'ancien ministre des Finances, S.E. Makram Ebeid pacha. Après y avoir apporté quelques modifications, ce projet a été soumis à votre examen.

Les garanties aux fonctionnaires

Messieurs les Députés,

Je crois de mon devoir, avant de terminer mon exposé sur la situation financière du gouvernement, de dire quelques mots sur une question qui, si elle n'a aucun rapport avec les recet-

tes et les dépenses, n'en est pas moins une des bases essentielles sur lesquelles repose tout le fondement de l'organisation même de l'Etat, je veux parler des règlements d'emploi et des garanties qu'ils sont appelés à assurer aux fonctionnaires.

Les règlements d'emploi sont actuellement constitués par un ensemble de lois, celles-ci les moins nombreuses, de décisions du Conseil des Ministres et de circulaires du ministère des Finances. Durant ces vingt dernières années, ils n'ont cessé de subir diverses modifications et ce n'est qu'aujourd'hui seulement qu'ils commencent à se stabiliser. Toutefois, ces règlements ne présentent aucun caractère de permanence et de régularité, le Conseil des ministres ayant toujours la faculté d'y faire des exceptions. Il n'est nullement dans mon intention d'aborder aujourd'hui la question des exceptions mais je ne peux pas ne pas rappeler l'unanimité avec laquelle on a demandé aujourd'hui qu'on mette fin à un pareil régime et que les conditions de service soient réorganisées de façon à offrir au personnel de l'Etat toutes les garanties d'équité et de sécurité désirables.

Un projet de loi avait été élaboré à cet effet, mais ce projet n'en laissait pas moins au Conseil des ministres le droit d'y faire des exceptions. La situation restait ainsi sans changement du moment que le recours aux exceptions demeurait comme auparavant chose aussi aisée que courante.

Aussi, la nécessité s'impose-t-elle aujourd'hui de reviser les bases sur lesquelles repose l'organisation actuelle, surtout en présence de l'insistance avec laquelle le personnel de l'Etat ne cessa de demander que les conditions de service soient réglementées au moyen de dispositions législatives qui ne soient pas exposées à des changements constants et dont l'application serait confiée aux ministres eux-mêmes, chacun en ce qui le concerne. Les cas où les exceptions seraient autorisées devront être déterminés de manière à éviter tout abus ou toute extension injustifiée. D'autre part; les actes des

ministres seront soumis au contrôle d'un haut organisme judiciaire indépendant qui n'aurait d'autre but que la stricte application des lois en vigueur. C'est la raison qui a déterminé le gouvernement à proposer la création d'un Conseil d'Etat, à l'instar des autres pays, en vue de veiller à l'exécution des lois régissant la nomination, la promotion ou les augmentations du personnel de l'Etat et d'annuler toutes mesures qui lui paraîtront contraires à la loi.

Je ne doute pas que vous ne reconnaissiez l'importance du programme, que le gouvernement se propose d'adopter et qui répond au désir général d'assurer la stabilité des conditions de service et d'offrir en même temps toute sécurité aux fonctionnaires eux-mêmes.

Pas d'emprunt

Messieurs les Députés,

L'exposé rapide que je viens de vous faire n'a porté que sur les principales caractéristiques du Budget et sur quelques questions financières et économiques. Si j'ai un devoir de limiter cet exposé à l'ensemble du Budget, c'est d'abord en raison du peu de temps dont vous disposez et ensuite de la nécessité qui s'impose lors de l'examen du budget de s'en tenir aux généralités sans toucher aux détails. Toutefois avant de quitter cette tribune, je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte pour démentir de la façon la plus catégorique tout ce qui a été dit ou écrit au sujet de l'intention du gouvernement de contracter un emprunt en vue de faire face à ses engagements. Les finances égyptiennes sont heureusement tellement saines et solides qu'une pareille éventualité ne saurait être envisagée un seul instant. En fait, tant que nous nous appliquerons à sauvegarder l'excellente réputation financière dont nous avons joui jusqu'ici et à accroître les ressources du pays, nous continuerons à maintenir aussi solide une situation financière que tant de pays ne cessent de nous envier.

L'UNION FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne

CAPITAL : Lstg. 500,000 entièrement versé

Siège Social : LE CAIRE - 8, rue Cheikh Aboul Sebaa

**Amélioration terres agricoles -
Exploitation**

GÉRANCES URBAINES ET RURALES -
LOTISSEMENTS - AVANCES

CONDITIONS SUR DEMANDE

Telles sont les raisons qui justifient les prélèvements effectués sur la Réserve pour faire face à l'excédent occasionné par les dépenses du traité. Je n'ai pas besoin de répéter que de tels prélèvements ne sont pas désirables et ils ne devraient se reproduire en aucun cas. Néanmoins, grâce, d'une part, aux nouvelles ressources que nous espérons obtenir et, d'autre part, aux limites stables qui devront être assignées aux dépenses, nous espérons que le budget pourra, comme dans le passé, s'équilibrer avec ses recettes ordinaires, sans avoir à recourir à des ressources extraordinaires pour couvrir les excédents dans les dépenses du traité.

En fait, dans la phase actuelle de notre vie publique, nous traversons une période qui nous impose des réformes en vue d'attendre la perfection dans tous les domaines. L'urgence de ces réformes est prouvée par les nombreux projets qui sont présentés continuellement au ministre des Finances. Chacun de ces projets a sans doute sa valeur; chacun est même nécessaire, voire indispensable. Mais comme nos ressources ne permettent pas naturellement de réaliser tous ces projets à la fois, il faudrait donner le pas aux plus utiles, tout en tenant compte de la connexion existant entre eux. C'est pourquoi le ministère a décidé d'établir un programme triennal de dépenses générales, sur la base d'un juste équilibre entre les divers projets, en donnant la préférence aux plus importants. Le soin d'établir cet équilibre sera laissé au Conseil des Ministres. On pourra ainsi établir de commun accord une politique stable de dépenses générales, dans les limites de nos possibilités financières.

A cet effet, le gouvernement examine à nouveau la situation de la Réserve Générale, pour décider de la politique qu'il y aura lieu d'adopter à son égard, en vue d'en tirer le meilleur profit pour le pays, soit faire face à ses obligations soit pour sauvegarder sa réputation financière, soit pour accroître les ressources de notre richesse et assurer la prospérité nationale.

Le nouveau régime fiscal

Le gouvernement a accordé la plus grande attention au régime fiscal, désireux d'assurer l'équité entre les contribuables et une juste répartition des charges publiques. On sait que l'organisation qui était adoptée jusqu'ici en Egypte pour procurer des ressources à l'Etat et établir le budget ne reposait sur aucune base d'équité ni sur des principes économiques sains. Tout le fardeau des contributions directes était supporté par les propriétaires fonciers et les propriétaires des immeubles bâtis. Quant aux propriétaires des fortunes mobilières, ils ne participaient nullement aux charges des dépenses publiques. Pourtant, on ne saurait admettre dans aucun pays du monde une telle discrimination entre les propriétaires de fortune immobilière et les propriétaires de fortune mobilière.

Ce vice de notre organisation financière était dû aux Capitulations qui liaient les mains du gouvernement égyptien, restreignant son pouvoir législatif. Chaque fois qu'il voulait établir un impôt nouveau, il lui fallait obtenir préalablement l'assentiment des Puissances Capitulaires pour l'application de cet impôt à leurs ressortissants.

Les Capitulations abolies, il était du devoir des autorités égyptiennes de se

hâter de rectifier le régime fiscal et de l'asseoir sur deux bases solides : l'équité et l'intérêt économique du pays.

Le gouvernement s'efforce sérieusement de terminer les nouveaux projets qui réalisent la réforme de ce régime. Il les présentera dans quelques jours au Parlement. Par surcroît de précaution pour que la question soit parfaitement étudiée, il a estimé utile de publier ses projets, afin de recueillir les observations que les économistes et les juristes pourraient éventuellement formuler. Il a estimé qu'il y avait lieu de consulter les grands financiers et les hommes d'affaires du pays. Il a convoqué le Conseil Economique qui a chargé de l'examen de ce projet, une sous-commission comprenant les plus célèbres économistes du pays, dont quelques-uns de nos notables amis étrangers. La sous-commission a terminé l'étude du plus important des trois projets élaborés par la Commission des Impôts; celui établissant l'impôt sur les revenus des biens mobiliers, sur les bénéfices du commerce et de l'industrie et sur les salaires. Bientôt, la sous-commission terminera l'examen des deux autres projets relatifs au droit de timbre et au droit sur les successions.

Hommage aux hommes d'affaires étrangers

Il m'est agréable de déclarer que grands financiers étrangers ont envisagé ces projets avec libéralisme et une juste appréciation des réalités. Ils ont reconnu que ceux qui les ont élaborés ont fait preuve de modération et de prudence. D'ailleurs, les observations qu'ils ont formulées ne portent pas sur le fond mais sur des détails auxquels on pourrait, avec un esprit de sagesse et d'équité, facilement remédier.

Le ministre a accordé une attention toute particulière à cette difficile question à laquelle les divers ministères qui se sont succédé n'ont pu trouver de solution. Cette solution est tellement connexe à celle de la réduction des dépenses qu'il est devenu impossible de l'ajourner plus longtemps. C'est pourquoi le ministère a tenu en premier lieu à établir un nouveau cadre des fonctionnaires. Ce projet de cadre a été réexaminé dernièrement, pour qu'il réponde mieux au but visé et qu'il apporte une solution plus efficace à tous les points de vue. On a voulu par cette modification que le projet soit plus équitable pour les fonctionnaires actuels, spécialement pour les petits et qu'il permette au Trésor de réaliser des économies, tant par la réduction des classes que par la diminution du nombre des postes, du fait de la suppression de certains d'entre eux qui deviendraient vacants, suppression qui serait décidée en application d'une règle générale. Ainsi, seront atteints à la fois les deux buts vers lesquels les regards ont été constamment tournés et dès lors, il n'y aura plus besoin de recourir au système des commissions dont l'expérience a démontré l'inefficacité.

La création d'une banque d'Etat

Des pourparlers avaient été engagés au temps où feu Ahmed Abdel Wahab pacha était successivement sous-secré-

taire d'Etat et ministre des Finances à l'effet de créer une banque d'Etat qui serait chargée de l'émission des bank-notes et où seraient déposés les fonds du Trésor. Elle devait être également chargée de contrôler le marché financier et d'organiser les relations des banques entre elles. Convaincu de l'utilité de ce projet destiné à protéger l'épargne publique, à stabiliser le marché financier et à le mettre à l'abri des facteurs de trouble qui peuvent l'influencer, le gouvernement actuel a estimé nécessaire de reprendre les pourparlers à l'étape où ils avaient été laissés pour les mener à bonne fin. A cette question se rattache la nécessité de reprendre l'examen de la base sur laquelle les bénéfices résultant de l'émission des bank-notes doivent être répartis entre le gouvernement et la banque d'émission.

Pour élever le niveau de la vie

Pour élever le niveau de la vie égyptienne, il est indispensable de renforcer le mouvement de renaissance industrielle qui s'est manifesté nettement ces derniers temps. Le gouvernement avait prélevé sur son fonds de Réserve un million de livres environ pour alimenter l'industrie. Mais cette mesure s'est révélée insuffisante par suite du développement des industries dans des proportions qui nécessitent un encouragement plus grand. Aussi, le gouvernement a-t-il envisagé la création d'une banque de crédit industriel qui fournirait aux industriels les services que la Banque de Crédit agricole rend aux cultivateurs. Il poursuit actuellement l'examen de cette question. Il est à espérer que ce comité terminera bientôt ses travaux et que nous pourrions, vous en soumettre les résultats le plus tôt possible.

Le gouvernement s'est employé à trouver de nouveaux débouchés au coton. Il a engagé des pourparlers avec les pays dont la balance commerciale avec l'Egypte a été en leur faveur au cours des dernières années, en vue d'augmenter leurs achats en coton égyptien et autres produits agricoles. Des pourparlers sont en cours pour engager des pourparlers avec le gouvernement russe pour l'amener à reprendre les achats en coton et autres produits égyptiens qu'il avait l'habitude d'importer.

En plus des déclarations qu'il a eu l'occasion de faire à cette assemblée au sujet de l'accord qu'il a conclu avec le Crédit Agricole et autres banques pour qu'ils consentent des avances garanties par le gouvernement, à raison de P.T. 130 sur l'ardeb de blé indien et de P.T. 120 sur l'ardeb de blé égyptien, le gouvernement s'occupe sérieusement de remédier au problème du blé et d'établir, à cet effet, une politique stable. Il examine en ce moment un projet tendant à la construction de «silos» modernes pour entreposer les céréales dans les meilleures conditions pour les protéger contre les avaries et pour faciliter les opérations. Il se propose en outre de procéder à l'établissement de statistiques exactes pour les récoltes. Je déclare, à cette occasion, qu'il est dans l'intention du gouvernement de faire abandon à ceux qui ont obtenu des avances sur leur blé de la récolte de 1937, des sommes qu'ils restent devoir sur les prêts obtenus avec la garantie du gouvernement.

Quand l'Orient évolue

L'ESSOR INDUSTRIEL DE LA PALESTINE

D'après l'idée qu'on se faisait au siècle dernier de l'économie en général et de l'industrie en particulier, il devait paraître pour le moins douteux qu'une industrie moderne pût se développer en Egypte; pour la Palestine, aucun doute ne semblait permis à cet égard : c'était l'impossibilité même. Dans l'un comme dans l'autre pays, les faits ont donné un éclatant démenti. La Palestine tout aussi bien que l'Egypte possède de nombreuses fabriques dans les branches les plus variées, et les deux pays sont loin d'être parvenus au bout de leur essor industriel.

PARALLELE ENTRE L'EGYPTE ET LA PALESTINE

Entre eux, il existe cependant de notables différences. L'Egypte possède une matière première, le coton, que l'on peut partiellement travailler sur place et qui offre ainsi une tâche intéressante à l'esprit d'initiative des industriels. Vieux centre d'affaires, au surplus, placée à un carrefour du commerce international et plus densément peuplée, que tout le reste du Proche-Orient, elle constitue par elle-même un marché des plus avantageux. La Palestine, par contre, était encore un pays bien arriéré au moment où les premiers pionniers de l'industrie juive y commencèrent leur activité. Elle n'avait qu'à peine un million d'habitants, était pauvre et ne disposait guère de matières premières.

Aujourd'hui, le secteur juif de la Palestine compte à lui seul plus de six mille entreprises industrielles — soit les quatre cinquièmes de toute l'industrie du pays — entreprises occupant plus de 27.000 ouvriers, possédant un capital de près de treize millions et fournissant une production annuelle d'une valeur de neuf millions de Livres palestiniennes. Au cours des huit dernières années, le nombre de fabriques a doublé, celui des ouvriers triplé et la production a atteint le quadruple.

LES MOBILES DE L'INDUSTRIALISATION

Ce rapide essor semble contredire les principes de la colonisation sioniste qui voulaient avant tout le retour aux métiers agricoles de couches aussi larges que possible du peuple juif. Mais d'abord, il n'a jamais été question de faire baser la renaissance de la Palestine uniquement sur l'agriculture; il s'agissait d'éviter toute exagération dans un sens ou dans l'autre. D'ailleurs, le sol dont on disposait n'eût certainement pas suffi pour installer tous les immigrants dans l'agriculture ou dans la plantation du citrus. Et puis, il n'y aurait eu aucune utilité, ni du point de vue politique, ni du point de vue économique, à négliger l'expérience de l'industrie que possédaient beaucoup d'immigrés et surtout des immigrés disposant d'importants capitaux. Il était aussi dans l'intérêt même des jeunes établissements agricoles de voir naître une large population d'ouvriers, d'arti-

sans et d'industriels et grandir ainsi le marché dont ils avaient besoin pour leurs produits. Enfin, on découvrit dans certains domaines les matières premières qui semblaient faire défaut. L'agriculture elle-même en fournit quelques-unes qui nécessitaient l'intervention de la machine : l'excédent de la récolte d'oranges servit à la fabrication de sirops et de marmelades; les légumes furent mis en conserve, le lait fut transformé en beurre et en fromage. D'autre part, le brome et la potasse trouvés en abondance dans la Mer Morte étaient des matières premières réellement industrielles qu'il valait la peine d'exploiter en grand.

Mais à ces mobiles, à l'expérience et aux capitaux des immigrés juifs et aux matériaux et matières premières fournis par la Palestine, vint s'ajouter un troisième mobile : la consommation supplémentaire de produits industriels, consommation née de l'essor du pays, de l'afflux de nouvelles masses et du relèvement du «standing» de la population arabe, phénomène dû précisément à l'essor de l'oeuvre de reconstruction.

BASES NATURELLES

Commençons par les possibilités industrielles offertes par la nature même du pays. La dépression de la Mer Morte, la plus profonde du globe, où se produisit, il y a des milliers d'années, la catastrophe de Sodome et de Gomorre, est aujourd'hui un chantier où le gagne-pain est assuré aux nombreuses centaines de Juifs et d'Arabes qui travaillent au service de la Palestine Potash Company et font l'extraction du brome, de la potasse et, plus récemment, du sel comestible. Bien que la production soit encore en voie de développement, le brome et la potasse exportés l'année passée atteignaient déjà une valeur de L.P. 225.000. Les salines d'Atlith, sur la côte de la Méditerranée, ne servent qu'à la consommation intérieure; mais on peut aussi les compter parmi les bases naturelles de l'industrie.

Il appartient à l'avenir de dire ce que sera l'exploitation du pétrole en Palestine. Mais une chose est certaine: cette année déjà, on commença dans la plaine de Haifa la construction d'une vaste raffinerie de pétrole qui purifiera l'huile brute que l'Iraq Petroleum Co. fait venir de ses puits de Mossoul et qu'aujourd'hui, elle débite directement aux réservoirs et aux pétroliers du port de Haifa. Projet industriel résultant, lui aussi, de la situation naturelle du pays entre la Méditerranée et les centres pétrolifères du Moyen-Orient.

Il n'en serait pas moins prématuré de dire, comme on le fait plaisamment, que la Palestine est le pays où coulent le lait et... le pétrole. Pour l'instant, c'est encore le pays du lait et du miel et de tant d'autres produits spécifiquement agricoles que la grande coopérative des établissements d'ouvriers juifs, la «Tenouva», par exemple, a pour mis-

sion de travailler et de vendre. Il est intéressant de noter, à ce propos, que grâce aux florissantes orangeries qui couvrent aujourd'hui de grandes étendues jadis désertes, la production du miel a subi un vigoureux essor. D'autre part, diverses fabriques se sont spécialisées dans la fabrication de boissons rafraîchissantes, de sirops et de marmelades à base d'oranges et de pamplemousses. Les maisons «Assis», «Tassas» et «Mits Peri» ont vu leur renommée dépasser les frontières de la Palestine. S'il est arrivé que certaine maison ait eu des difficultés financières dans cette branche, cela ne veut pas dire que cette industrie n'est pas saine; au rythme où avance l'oeuvre économique dans ce pays, il est tout-à-fait naturel que des fautes soient commises et qu'on en pâtisse.

Les oliveraies palestiniennes donnent également naissance à une assez importante industrie. Les huiles comestibles et autres, tirées de l'olive et d'autres fruits oléagineux, sont exportées en quantités considérables. Ici, il faut mentionner encore la fabrication des essences, des savons et des articles cosmétiques, elle aussi en rapide développement. La fabrication du savon à lessive est une des rares branches d'industrie cultivées depuis longtemps par les Arabes. Naplouse, qui en est le centre, exporte beaucoup, surtout dans les pays voisins. Pour le reste, les branches indiquées sont concentrées dans le secteur juif, où des entreprises modernes se livrent déjà en partie à des exportations en grand. Parmi les plus connues, nous nommerons «Shémen» (grasses comestibles, savons de toilette et articles cosmétiques, «Sherb» (savons), «Izhar» (huiles), «Néter» et «Taya» (articles cosmétiques), etc. Les matières premières fournies par la Palestine sont, il est vrai, bien loin de suffire aux besoins de ces industries; on en importe donc en quantité appréciable, sans compter les produits minis.

Le vin et le cognac tirés du raisin de Palestine sont encore un important article d'exportation. Mais, dans l'ensemble, leur rôle a diminué malgré tout et les grandes caves de Richon Le Zion passèrent en partie à la nouvelle brasserie dont la bière a trouvé des débouchés extraordinairement avantageux par suite de la forte immigration d'éléments venus de l'Europe Centrale et de l'accroissement de la garnison britannique. La fabrication de conserves de légumes et de poisson, dont le plus grand représentant est la maison «Primason» de Nathania, est une industrie relativement jeune qui ne put se développer qu'à mesure que se développaient la culture des légumes et la pêche palestinienne.

Les allumettes, les cigarettes ainsi qu'une bonne partie des articles pharmaceutiques sont fabriqués dans le pays même.

LA CONSOMMATION ENGENDRE LA PRODUCTION

L'industrie moderne, cependant, s'est rendue toujours plus indépendante de sa base de matières premières. Là où il y a suffisamment de consommation, on importe simplement les matières premières et les machines servant à la fabrication; au pays lui-même de fournir le capital, l'initiative et la main d'oeuvre qualifiée. Ainsi, en Palestine, nous avons vu naître les industries les plus variées, dès que la consommation atteignait le niveau exigé par la fabrication moderne en bloc. Et quand les industriels disposaient de spécialistes particulièrement qualifiés, la consommation intérieure donnant naissance à des entreprises qui parvenaient même à exporter en quantités considérables l'excédent de leur production. La nouvelle filature et tissanderie de coton «Ata» vend même la majeure partie de ses produits à l'étranger. Des fabriques de chocolats telles que «Elite» et «Lieber», des usines travaillant la soie artificielle ou le coton où confectionnant des vêtements telles que «Lodzia», «Méshi» et «Delfiner», ainsi que de nombreuses maisons de moyenne importance dans les tricotages, les confections, la maroquinerie, et toute l'industrie — passablement développée — de la chaussure sont autant d'exemples d'industries produisant des articles pour la consommation, que fondèrent des spécialistes immigrés en se basant sur la consommation intérieure et qui exportent déjà dans une mesure appréciable. De pareils exemples se trouvent d'ailleurs aussi dans la métallurgie. La fabrique d'articles d'aluminium «Palalium», la fabrique de lampes électriques Goldschmidt et Schwabe, la fabrique de lames de rasoir «Okava» se sont développées suivant la même loi de l'approvisionnement du marché intérieur en réponse aux besoins de la consommation et ont fini par se montrer capables d'exporter.

Mentionnons enfin une branche industrielle, qui ne sert pas à la satisfaction de besoins matériels, mais qui n'en joue pas moins un rôle important dans la vie économique du pays : l'imprimerie et l'édition. Foyer de la culture hébraïque moderne, la Palestine est devenue un important fournisseur de livres et de revues pour le monde juif tout entier. Beaucoup de produits de l'activité intellectuelle déployée par les Juifs en Palestine ont aussi trouvé accès dans le monde non-juif.

Au point de vue de la mise, en valeur économique des traditions et des productions de l'esprit, il faut signaler aussi la confection d'objets d'art sacrés et profanes, industrie qui semble appelée à une nouvelle floraison sous la conduite de l'Ecole d'arts-et-métiers «Betsalel».

Le nouveau moulin à riz de Haifa est un exemple particulièrement frappant de la résultante de deux activités; celle qui a pour objet la consommation intérieure et celle qui concerne les exportations. Cette rizerie, en effet, non seulement travaille le riz importé en Palestine, mais en exporte aussi en quantités considérables. Plusieurs moulins modernes à blé furent créés ces derniers temps dans le pays; ils fournissent entre autres certains sous-produits tels que les mélanges de grains pour fourrage qui sont utilisés dans l'agriculture. Enfin, puisque nous sommes dans un pays à forte population juive, nous ne devons pas oublier la fabrication de pain azyme, branche fort importante de l'industrie. La fabrication du pain ordinaire a également adopté en grande partie des méthodes véritablement industrielles.

L'INDUSTRIE DE LA COLONISATION ET DU BATIMENT

Outre les industries déjà indiquées et nombre d'autres — nous ne faisons que donner quelques exemples de la grande liste des branches et des maisons industrielles — celle qui concerne le bâtiment et la colonisation constitue un groupe particulièrement important. On a dit que l'économie juive de Palestine vivait de son propre accroissement. Cela est certainement exagéré. Mais il y a là aussi une part de vérité : pendant les cinq ans, durant lesquels la population juive du pays doubla, l'industrie fut occupée pour une large partie à la construction et à l'aménagement de nouveaux appartements, de nouveaux ateliers et de nouveaux établissements agricoles destinés à accueillir les nouveaux immigrants. Outre la grande usine de ciment «Nésher», on vit surgir dans la plaine de Haifa des fabriques de briques et de carreaux, de tuyaux en terre cuite et de matériaux divers, d'installations sanitaires, de baignoires, de fil de fer et de grilles, de serrures et de loquets, de pompes, de caisses d'oranges, d'outils agricoles, etc. Ces branches embrassent plus des 40 o/o de la totalité de l'industrie, et l'on comprendra sans peine combien l'effet du fléchissement survenu depuis 1936 dans la colonisation et le bâtiment y fut durement ressenti.

COURANT ELECTRIQUE ET TRANSPORTS

Mais, bien que l'impétueux essor de l'époque de prospérité eût été suivi

d'un certain ralentissement, l'industrie palestinienne n'en continue pas moins à obéir à la loi de croissance et un fort mouvement l'anime. Beaucoup d'entreprises en sont d'ailleurs encore à la période du premier élan. Cet élan, on peut le dire, ne fut pas interrompu. La preuve en est que la consommation du courant électrique fourni par la «Palestine Electric Co», c'est-à-dire la Société Ruthenberg, continue d'augmenter chaque mois et a atteint en 1937 le chiffre-record de plus de 71 millions d'heures-kilowatt. La dite société possède le monopole de l'électricité pour tout le pays à l'exception du district de Jérusalem, approvisionné par la «Jérusalem Electric and Public Service Co.» qui put également augmenter son débit et qui atteignit près de six millions de kilowatt au cours de l'année dernière.

Rien, cependant, ne prouve mieux le dynamisme du pays et l'intensité de son activité économique que la fréquence des transports. Le nombre de véhicules à moteur — beaucoup plus importants dans ce pays que les chemins de fer —, celui des appareils téléphoniques et des postes récepteurs de T.S.F. s'est multiplié pendant ces dernières années. Les industries accessoires qui tombent dans ce domaine jouent un rôle de plus en plus éminent dans l'ensemble de l'économie. De la voiturette d'enfant jusqu'à la carrosserie d'autobus, on fabrique à peu près tous les genres de véhicules. Des milliers d'ouvriers sont employés dans les fabriques de câbles, dans les ateliers de réparation de toute espèce et dans



PAR ORDRE

THE ALEXANDRIA INSURANCE CO.

Société Anonyme Egyptienne

SIÈGE SOCIAL :

EN SON IMMEUBLE BOULEVARD SAAD ZAGHLOUL
ALEXANDRIE

SUCCESSALE AU CAIRE :

23. RUE SOLIMAN PACHA

ASSURANCES

Incendie, Accident de travail,
Automobiles, Vol, Transports, etc.

les industries auxiliaires nécessitées pour la construction de routes — activité si essentielle dans un pays qui ne possède que peu de voies ferrées.

La fréquence des transports n'est pas conditionnée seulement par la vie économique elle-même, si intense, par le mouvement des exportations de citruses et les formidables importations de machines, de matériaux de construction et d'articles de consommation de tout genre. Les habitants du pays se déplacent eux-mêmes volontiers, sans compter que la Terre Sainte de trois religions, objet de la nostalgie de tant de millions de Juifs, attire chaque année des centaines de mille touristes que séduisent aussi la beauté des paysages, les grands avantages du climat et l'abondance de souvenirs historiques.

Cet immense afflux de touristes constitue évidemment un facteur économique de premier ordre pour un aussi petit pays. Le gouvernement s'efforce bien de le favoriser en créant des tarifs spéciaux et en collaborant à la «Tourist Development Association» au sein de laquelle coopèrent les trois nations représentées dans le pays; mais il y aurait encore beaucoup à faire, pour élargir un «marché» aussi productif. Parmi les nombreuses agences de voyage qui sont au service des visiteurs, nous mentionnerons le «Palestine and Egypt Lloyd», représenté aussi en Egypte. De nombreux et vastes hôtels pourvus de tout le confort moderne, tels que l'«Eden» à Jérusalem, le «Gat-Rimmon» à Tel-Aviv, le «Savoy» à Haïfa et le «Teltsch-House» sur le Mont Carmel, vinrent s'ajouter ces dernières années au célèbre «King David» de Jérusalem et à d'autres entreprises dont la renommée est plus ancienne. Ces établissements, comme de nombreux autres aménagés dans les mêmes villes ou à Safed, à Tibériade, à Nathania et ailleurs, ne jouent pas seulement un rôle pour les étrangers — lesquels, à leur tour, sont des consommateurs et usagers supplémentaires pour l'agriculture, l'industrie et les transports — mais ils fournissent au surplus du travail à une nombreuse main-d'oeuvre et un nombreux personnel durant leur construction, par leur aménagement et leur entretien.

Enfin, deux nouveaux facteurs sont encore venus s'ajouter ces tout der-

niers temps dans le domaine du trafic: l'aérodrome civil de Lydda et le port maritime juif de Tel-Aviv avec ses chantiers de construction navale, port qui aidera puissamment la jeune navigation juive à se développer et qui permettra au principal armateur juif, le «Palestine Maritime Lloyd», de prendre un nouvel essor.

LA PALESTINE ET SES VOISINS

Les possibilités industrielles du pays sont toutefois loin d'être épuisées. Elles le sont d'autant moins que jusqu'ici, la Palestine ne jouissait que dans une mesure très restreinte de la protection douanière et financière que d'autres Etats accordent si généreusement à des industries en voie de développement. Cette lacune fut partiellement comblée du moins par l'intervention des organismes de l'administration autonome juive, c'est-à-dire par l'Agence Juive et le Kéren Hayessod. On mobilisa aussi l'opinion publique en faveur de la production indigène. Il n'y a dans cela aucune hostilité à l'égard des importations. Les gens raisonnables, en Palestine, savent que ce petit pays est incapable de produire lui-même toutes les marchandises nécessaires. Même si l'on élargit encore dans une vaste mesure le programme de la production palestinienne, il n'en restera pas moins de l'espace pour des importations atteignant une valeur de nombreux millions. La force d'importation croîtra même à mesure que l'industrie indigène se développera sur des bases saines et, avec elle, l'aisance générale. Actuellement, si l'on fait abstraction des obstacles économiques signalés plus haut, certaines branches de l'industrie souffrent encore du manque d'expérience, d'organisation et de capital. Ce manque fut particulièrement sensible depuis quelques années. Mais dans beaucoup de domaines, la Palestine dispose déjà d'une capacité de production dont pourraient fort bien profiter aussi les populations arabes du pays même et de ses voisins, à condition que le travail soit judicieusement organisé. Quelques chiffres aideront à comprendre l'utilité de ces échanges. L'année passée, la Palestine importa pour plus de L.P. 1.100.000 d'articles alimentaires, surtout de farine, de sucre et de conserves. Dans le même domaine, elle exporta pour L.P. 321.000 en

chiffre rond (huiles, riz moulu, vins, chocolats, etc.) Le reste des importations industrielles (machines, tuyaux, matériaux de construction et produits mi-finis destinés au finissage, etc.) atteignit une valeur de dix millions de Livres. Quant aux exportations d'articles industriels à l'exception de produits alimentaires et des boissons, elles s'élevèrent à L.P. 565.000. Ces exportations consistaient en majeure partie en brome, potasse, savons, vêtements, fil de coton, tissus de soie artificielle, dents artificielles ainsi qu'en livres et en papeterie.

W. Duesterwald.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE EGYPTIENNE D'ALEXANDRIE

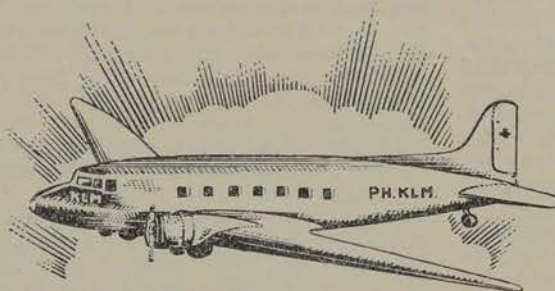
La Chambre de Commerce égyptienne d'Alexandrie a conscience de son rôle et de ses attributions. Elle travaille toujours en s'inspirant des intérêts essentiels du pays.

Et ses initiatives s'avèrent excellentes pour ceux-ci, car elles sont résolument pratiques. Ses interventions, en général, ne visent en effet qu'à développer l'industrie locale en la protégeant contre la concurrence étrangère dans les limites des possibilités, en intensifiant les exportations des produits qui en émanent, etc.

En ce moment, elle s'occupe très activement de créer des comités pour chaque branche de l'économie nationale.

Elle s'est déjà mise à l'oeuvre dans ce sens. Le premier de ces comités réunit les représentants de la boulangerie.

Un des buts essentiels de ces comités visera à régler les rapports entre patrons et ouvriers de façon à éviter que des conflits ne les dressent les uns contre les autres et ne portent atteinte à la bonne marche de la production.



KLM

ROYAL DUTCH
AIR LINES

3 SERVICES PAR SEMAINE

EGYPTE-EUROPE — EGYPT-EXTREME-ORIENT

et vice versa

RAPIDITE - REGULARITE - CONFORT

AGENTS :

F. VAN DER ZEE

Alexandrie, 10, rue Chérif Pacha, Tél. 28655

NETHERLANDS TRAFFIC AGENCIES

Le Caire, 7, Sharia Manakh, Tel. 41559

C. I. EYRES Port Said, 23, Quai Sultan Hussein, Tél. 2500

DIACARIS SHIPPING AGENCY, Suez, Tél. 149

LES TRANSPORTS PAR ROUTE

L'EXPLOITATION DES LIGNES AUTOMOBILES EN PROVINCE

Une Note du Ministre des Communications

On sait que deux points de vue s'affrontent relativement au projet de la division de l'Egypte en diverses zones distinctes pour l'exploitation des lignes automobiles. Depuis de longs mois, les discussions se poursuivent et l'on n'est pas encore parvenu à une solution.

Pour rapprocher les deux points de vue, S.E. Mohamed Hilmi Issa pacha, ministre des Communications, a tenu avant-hier matin une réunion dans son cabinet. A cette réunion assistaient LL.EE. Abdel Hamid Soliman pacha, ancien ministre des Communications; Mahmoud Chaker pacha, Directeur Général des Chemins de fer et les directeurs de quelques sociétés privées de transport automobile.

Il convient de relever à ce propos que S.E. Hilmi Issa pacha vient de soumettre au Conseil des ministres une note exposant les diverses phases par lesquelles la question a passé, ainsi que les suggestions dont il préconise la réalisation.

Le ministre des Communications reconnaît qu'au point de vue de construction et d'entretien, les routes d'Egypte ne sauraient soutenir la comparaison avec celles des autres pays d'Occident et d'Orient. Il rappelle que la raison en réside dans le fait que les crédits nécessaires à la construction et à l'entretien des routes sont prélevés sur le budget général. Par contre, les pays où le transport automobile commercial est florissant, perçoivent des sommes spéciales affectées à cet effet. Le fait de ne pas percevoir de telles sommes en Egypte a créé de nombreuses difficultés et l'on dut hésiter ou refuser de donner de nouveaux permis. En premier lieu parce que ces automobiles font la concurrence aux chemins de fer et affectent leurs recettes et, en second lieu, parce que ces automobiles détériorent les routes. Par suite, le gouvernement est placé dans une situation qui ne lui permet pas, pour manque de crédits, de continuer l'entretien des routes.

Le ministre des Communications relève que les automobiles de

transport, se dispensant de la benzine, utilisent maintenant d'autres combustibles à bon marché, comme le mazout et autres huiles lourdes. Et les sociétés réalisent de ce chef d'importants bénéfices qu'ils n'auraient certainement pu avoir, même en partie, s'il n'y avait pas les routes. Or, ces sociétés ne contribuent en rien aux frais de construction de ces routes, coût très élevé puisque rien que le macadamisage revient à 1.500 livres par kilomètre, abstraction faite des frais d'entretien.

Le ministre estime nécessaire que toutes les routes soient macadamisées et, quelles que soient les circonstances, de contribuer à construire de nouvelles routes, ce qui ne ferait que développer l'édilité et activer le commerce et le transport rapide dans les régions qui ne sont pas dotées de lignes ferrées.

A cet effet, il faudra percevoir une part dans les recettes de l'exploitation. D'ailleurs, par le passé, le gouvernement a toujours perçu une redevance spéciale des sociétés, telle, par exemple, la société des chemins de fer à voie étroite qui paye une redevance sur son exploitation. Ce principe est même admis pour l'exploitation des routes dans les grandes villes.

Ainsi, lorsque la Municipalité d'Alexandrie a mis en adjudication les lignes d'autobus, la Société des Trams d'Alexandrie, les Trams de Ramleh et d'autres sociétés ont unanimement proposé à la Municipalité de lui donner une part déterminée de leurs recettes. Certaines ont proposé même de fixer un minimum.

Par suite, il faudrait adopter le même principe pour l'exploitation des routes agricoles, tout en fixant un minimum de la redevance à payer par la société adjudicataire, afin d'éviter toute divergence au sujet de l'évaluation des recettes. D'ailleurs, il en est ainsi dans la plupart des pays d'Europe.

Le même principe serait adopté en ce qui concerne les automobiles

de transport exploitées par des particuliers, tant pour le transport des voyageurs que pour le transport des marchandises. Un minimum serait calculé pour chaque automobile, et cela permettra au gouvernement de délivrer des permis sans aucune distinction entre les particuliers et les sociétés.

Les sommes perçues seraient consacrées à l'entretien des routes et le gouvernement sera à même de construire de nouvelles routes et mettre fin à tout motif de plainte.

Par application de ce principe, l'administration des Chemins de fer devrait être traitée à l'égal des sociétés en ce qui concerne l'exploitation des routes, soit qu'elle le fasse seule, soit en association avec d'autres sociétés.

Le ministre des Communications suggère la réduction des droits perçus sur les automobiles employées dans les cultures pour le transport des récoltes dans leur propre zone ou pour atteindre le chemin de fer. La même réduction s'appliquerait aux automobiles utilisées à des buts essentiellement scientifiques.

En attendant la promulgation du règlement automobile, l'application de ces dispositions serait garantie par le retrait du permis, en cas d'infraction aux conditions de l'exploitation.

Le ministre des Communications ajoute que dès que cette note aura été approuvée par le Conseil des ministres, le ministère des Communications ne délivrera plus de permis que sur cette base et, par suite il sera aussitôt procédé à la division du pays en zones d'exploitation tant pour le transport des voyageurs que pour le transport des marchandises.

Pour terminer, le ministre des Communications sollicite du Conseil des ministres qu'il veuille bien approuver que toutes les recettes provenant de ce chef soient consacrées à la construction et à l'entretien des routes.

LA DÉVALUATION DU FRANC BELGE

LE SUCCÈS DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE BELGE

Dans un intéressant article, l'éminent économiste belge M. Fernand Baudhuin démontre que l'expérience belge a parfaitement bien réussi et en donne les raisons.

La Belgique, on ne peut le nier, est rentrée actuellement dans une phase assez difficile au point de vue économique et financier. D'une part, elle souffre grandement de la contraction des débouchés extérieurs et de l'avilissement des prix mondiaux. D'autre part, son budget précédemment en léger boni, ne peut plus être équilibré maintenant qu'au prix de sacrifices dont la récente crise ministérielle suffit à montrer l'importance.

Cela signifierait-il que la politique suivie depuis trois ans a échoué, et que l'on se retrouve aujourd'hui au point de départ? Cela signifierait-il aussi que les enseignements que l'on a cru pouvoir tirer de cette expérience avaient été trop hâtivement déduits? S'il en était ainsi, ce qui survient en ce moment constituerait une leçon dont les pays étrangers feraient bien de profiter.

Tout d'abord, il importe de situer exactement l'ampleur de la régression constatée. L'indice global de la production industrielle qui avait atteint 122,5 en moyenne au premier trimestre de 1937 était tombé en avril 1938 à 93. Le nombre des chômeurs totaux et partiels constatés journalièrement est actuellement de 157.000, alors qu'il y a un an il n'était que de 104.000. Quant au budget, il accusait aux premières estimations faites par le successeur de M. de Man le déficit impressionnant de 2 milliards de francs belges, comprenant il est vrai des dépenses nouvelles prévues, mais non votées.

Le seul indice véritablement inquiétant est celui de la production industrielle, qui ne dépasse plus que faiblement le niveau enregistré au cours de la dernière crise. Mais ceci est dû essentiellement à la sidérurgie, qui ne travaille plus aujourd'hui qu'à une bonne moitié de son allure d'il y a un an. On se trouve ici en présence d'une raréfaction de commandes venant de l'étranger, et succédant à une poussée au cours de laquelle des stocks importants furent constitués. Il est permis de penser que les commandes reviendront à bref délai en sidérurgie.

En ce qui concerne le chômage, on ne doit pas perdre de vue que le total des journées perdues avait atteint avant la reprise 240.000 environ, déduction faite des chômeurs saisonniers, de telle sorte qu'on reste encore aujourd'hui très loin du niveau enregistré il y a quatre ans.

Quant au budget, il ne faut pas oublier que des dégrèvements ont été consentis par le gouvernement van Zeeland pour un montant que l'on peut évaluer à un milliard en chiffres ronds par exercice. Il est probable que le supplément d'impôt qui va être exigé et qui suffira moyennant une compression des dépenses, sera à peu près l'équivalent des dégrèvements que l'on avait effectués. Si l'on veut bien se rappeler qu'au début de 1935, à l'avènement du ministère van Zeeland, le déficit budgétaire semblait devoir atteindre un milliard, les résultats qui subsistent ne semblent pas négligeables.

Signalons d'autre part que l'édifice bancaire s'avère aujourd'hui solide, et qu'il a pu supporter sans inconvénients des sorties de capitaux représentant environ 6 milliards depuis le début de 1938. Les sociétés industrielles ont profité des deux années de prospérité pour reconstituer leurs liquidités, après avoir remboursé leurs dettes. Leurs charges financières sont aujourd'hui beaucoup moindres que jadis; elles sont donc à même de traverser dans de bonnes conditions une période ingrate.

...Ceci ne veut pas dire qu'au cours des dernières années certaines erreurs et certaines imprudences n'aient pas été commises, qui aggravent singulièrement les difficultés présentes. Mais le bilan de l'expérience belge se solde néanmoins d'une façon largement positive.

Il importe au surplus de remonter au principe qui avait inspiré la manœuvre de 1935: le retour à un équilibre entre les prix belges et les prix étrangers. La situation intenable de 1934 venait de ce que les prix intérieurs étaient trop élevés par rapport à ceux des pays anglo-saxons. L'attraction exercée par ces derniers avait créé un régime très différent entre les conditions de travail des industries abritées, et de celles qui étaient soumises à la concurrence internationale. Celles-ci supportaient toute la charge de la déflation, au point d'en être écrasées.

La dévaluation devait remédier à cette situation dangereuse, et ce but a été pleinement atteint. A l'heure présente, de récentes recherches l'ont montré, les prix belges demeurent encore en équilibre très satisfaisant avec ceux de l'étranger, et aucune inégalité sérieuse n'apparaît entre les différentes industries. Les avantages de cette manœuvre restent donc acquis.

Il reste acquis également que lorsque la dévaluation est exempte d'inflation, elle n'entraîne pas de hausse dangereuse du coût de la vie. Alors que la dévaluation belge a entraîné une hausse du prix de l'or égale à 39%, les prix de détail n'ont monté que de 21% par rapport au temps où la déflation exerçait toute sa pression. Et une notable partie de cette hausse, qui résulte des prix mondiaux, a eu son pendant dans tous les autres pays, y compris l'Angleterre.

Après trois ans, on peut donc dire que l'expérience a confirmé la justesse des principes monétaires adoptés en 1935. Des erreurs furent commises au point de vue économique général, mais elles peuvent être considérées comme secondaires. Nous citerons tout d'abord le fait de n'avoir pas rattaché le franc belge à la livre sterling. D'autre part, on s'est fait illusion sur les possibilités que pouvait offrir le marché intérieur: les événements des derniers mois montrent que ce pays continue à dépendre essentiellement de la tendance mondiale des affaires et de la situation des marchés extérieurs.

Il est apparu enfin que la prudence demeurait indispensable en temps de prospérité. On s'en doutait, mais le fait que le gouvernement belge n'a pas su toujours résister aux entraînements dangereux en est la confirmation évidente. Il ne suffit cependant pas à infirmer la valeur de principes économiques qui, nous venons de le montrer, ont donné tout ce qu'on attendait d'eux.

CONSOMMATION LOCALE DE COTON ET GRAINES DE COTON

Du 1er septembre 1937 au 15 juin 1938, la consommation de coton à Alexandrie a atteint 121.527 cantars et à l'intérieur 291.153, soit un total de 412.680 cantars, représentant le 4% des arrivages de la saison.

Celle de graines de coton a été de 934.288 ardebs contre 963.382 ardebs.

ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES

Les Affaires Américaines. - La Situation Statistique du Cuivre.

Les affaires américaines

L'attention des milieux financiers mondiaux se porte vers l'Amérique, où de nombreux problèmes sont posés.

Tout d'abord, dans le domaine monétaire où, malgré des démentis officiels et des indications données par des personnages autorisés — tel sir Josiah Stamp — des bruits continuent à courir à propos du statut du dollar.

Et ces bruits sont maintenant accompagnés de rumeurs venant de Londres, selon lesquelles M. Kennedy, ambassadeur des Etats-Unis à Londres, en route maintenant pour l'Amérique, va discuter avec les autorités de là-bas un projet de retour à l'étalon-or des systèmes monétaires de l'Angleterre et du bloc Sterling.

A ces indications, on ajoute des renseignements laissant prévoir que la question des dettes de guerre peut revenir à la surface et trouvera peut-être une solution nouvelle dans le cadre d'un accord monétaire anglo-américain.

Simple hypothèse qu'il faut accueillir avec réserve, certes, mais cependant avec sympathie.

D'autres nouvelles, assez intéressantes, nous viennent également d'Amérique. La controverse qui faisait rage autour du projet de redressement économique a fait l'objet d'un compromis auprès la suspension des travaux du Sénat et le vote de ce texte législatif est attendu à bref délai.

Par ailleurs, le Sénat a voté le projet Crosser Wheeler, organisant l'assurance-chômage au profit des cheminots, texte déjà voté par la Chambre des Représentants. Il est donné droit, dans ce texte, aux demandes des cheminots réclamant la gestion du fonds d'assurance par le «Railroad Retirement Board» au lieu du Social Security Board, cela malgré les protestations des représentants du Département du Trésor.

La Chambre a voté la résolution déjà adoptée par le Sénat en vue d'instituer une enquête du Congrès sur les monopoles de fait. Cette résolution a été envoyée à la Maison Blanche, pour y être revêtue de la signature du Président.

D'autre part, la Chambre des Représentants a voté le projet de loi Maloney (avec les amendements réclamés par les brokers) portant réglementation des transactions des brokers et des dealers aux marchés «over the counter». Il y a lieu de s'attendre à voir le Sénat accepter les amendements de la Chambre et en-

voyer le texte au président Roosevelt.

Enfin, la Chambre des Représentants a passé outre au veto présidentiel sur le projet de loi maintenant en vigueur jusqu'à juillet 1940 la réduction des taux d'intérêts des avances des Land Banks et des Commissaires aux Land Banks. Il y a lieu de s'attendre à voir le Sénat prendre la même position que la Chambre.

Il est à souligner également que l'éventualité d'une session spéciale du Congrès en novembre, en vue de faire voter les lois nécessaires pour venir en aide aux railroads qui se trouvent en difficulté, apparaît maintenant comme possible.

La situation statistique du cuivre

Les statistiques pour le mois de mai relatives à la situation du cuivre viennent d'être publiées par le Bureau américain de la statistique des métaux. La production mondiale de cuivre blister a subi une légère augmentation à 156.210 tonnes, tandis que celle du cuivre raffiné a diminué de 13,248 tonnes, elle s'élève à 149.340 tonnes. Mais les stocks ont subi une nouvelle augmentation. Ils atteignent 554.350 tonnes, alors qu'il y a un an ils étaient de 291.450 tonnes.

Les Etats-Unis sont les principaux responsables de cette augmentation. En douze mois, les stocks américains ont triplé; ils sont passés de 108.590 tonnes à fin mai 1937 à 369.800 à l'heure actuelle. Ils représentent près de 68 p.c. des stocks mondiaux.

D'autre part, la consommation des Etats-Unis a subi depuis un an une forte diminution. Alors qu'en mai 1937 elle s'élevait à 81.350 tonnes, elle est tombée à fin mai de l'année en cours à 28.040 tonnes, alors que la consommation mondiale est passée de

196.060 tonnes à 136.560. Dans le reste du monde, la consommation n'a guère varié, puisqu'elle n'a subi qu'une baisse de 6.190 tonnes.

En excluant les Etats-Unis, la situation statistique du cuivre apparaît relativement bonne. En effet, la consommation se maintient à peu près au même niveau. Les stocks sont relativement peu importants; ils ne représentent, à la cadence actuelle, qu'à peine deux mois de consommation.

Le problème du cuivre est donc essentiellement un problème américain. Les journaux financiers anglais font d'ailleurs remarquer que les statistiques actuelles justifient les prévisions pessimistes émises il y a quelque temps par les milieux intéressés. Ceux-ci d'ailleurs s'attendent à un nouvel abaissement des prix sur le marché américain. Les fondateurs à façon demandent actuellement 9 cents la lb.; mais certains exposés estiment que d'ici peu de temps ils se verront obligés de réduire leurs prix et de le ramener aux environs de 8 cents, ce qui constituerait un niveau extrêmement bas.

Dans la situation actuelle, il est peu probable que les énormes stocks américains seront jetés sur le marché. Certains commentateurs ont émis l'opinion qu'il faudrait réduire le contingent de production au-dessous de 105 p.c. du tonnage standard, quotum actuellement en vigueur. Il ne semble guère vraisemblable que cette solution soit adoptée, car elle porterait préjudice aux producteurs non américains, sans apporter une solution réelle, les grands producteurs des Etats-Unis ayant volontairement réduit leur production à un niveau inférieur à celui du contingent. Seule une amélioration de la conjoncture de l'économie américaine pourrait améliorer la situation statistique du cuivre et relever les prix, aussi bien à New-York qu'à Londres.

THE LAND BANK OF EGYPT

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905

Siège Social à Alexandrie

Capital : L.E. 1.000.000 — Réserves et Provisions : L.E. 806.000
Prêts sur Hypothèques à long ou à court terme. — Acquisition des créances hypothécaires. — Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.

DEUX EXPÉRIENCES

DÉVALUATION BELGE ET DÉVALUATION
FRANÇAISE

Ce qui fut fait et ce qui aurait dû être réalisé

Dans un article paru dans l'«A-gence Economique et Financière» de Paris, M. Frédéric Jenny fait une comparaison entre les deux expériences de dévaluation belge et française et expose les raisons de succès de l'une et les causes de l'échec partiel de l'autre.

M. Paul van Zeeland, chef du gouvernement belge pendant la période 1935-1937, expose dans la «Revue Générale» les résultats de sa gestion financière.

On se souvient que M. van Zeeland assumait, au printemps de l'année 1935 les responsabilités du pouvoir dans des conditions extrêmement difficiles; que son avènement coïncida avec une panique monétaire qui l'obligea à dévaluer le franc belge de plus d'un quart.

Cette opération fut le point de départ de ce qu'on a appelé l'expérience van Zeeland. Expérience que les partisans français de l'«alignement» monétaire ont maintes fois citée comme un modèle.

On ne se propose pas de discuter, à cette place, les avantages et les inconvénients de la dévaluation. On veut simplement, à la lumière des renseignements donnés par M. van Zeeland sur l'évolution des finances publiques belges au lendemain de la dépréciation de la monnaie, préciser certaines des raisons pour lesquelles l'amputation du franc français a donné des résultats très différents de ceux qui avaient été observés en Belgique.

Dans le fait, on n'a constaté ici ni le reflux de capitaux, ni la hausse des rentes, ni la baisse du loyer de l'argent qui avaient suivi la dévaluation belge. La manipulation initiale de notre franc a, au contraire, inauguré une période de difficultés accrues, par suite desquelles la pression sur la monnaie, entraînant une série de dépréciations nouvelles, a en fait persisté jusqu'il y a peu de semaines.

M. van Zeeland, tout en proclamant que l'équilibre budgétaire constitue un moyen et non un but, reconnaît qu'il est indispensable et doit être réalisé à « n'importe quel prix ». Sa politique financière s'est inspirée de ce principe fondamental que les hommes qui dévaluèrent le franc français ont complètement perdu de vue,

L'ancien chef du gouvernement belge rappelle que l'exécution des budgets ordinaires des exercices 1935, 1936 et 1937 a laissé des excédents non négligeables, alors qu'au moment de son arrivée au pouvoir un déficit de plus de 800 millions était prévu.

Sans doute l'équilibre a-t-il été obtenu en partie grâce à une conversion de la dette publique, sur les conditions de laquelle on pourrait formuler des réserves. Du moins les épargnants, s'ils ont dû subir une amputation des coupons de leurs rentes, ont-ils bénéficié, comme compensation, d'une amélioration notable des cours, et le taux de l'intérêt s'en est-il trouvé très appréciablement abaissé.

Sans la stricte politique d'équilibre pratiquée par M. van Zeeland, les résultats favorables donnés pendant une période prolongée par l'expérience belge n'eussent pu être obtenus.

D'autres facteurs ont manifestement contribué à ces résultats: d'une part, les autorités belges se sont gardées de faire précéder ou suivre la dévaluation d'une aggravation importante des prix de revient, telle que l'a entraînée en France une législation sociale nouvelle hâtivement appliquée; d'autre part, le discrédit qui n'a guère cessé de peser sur la monnaie française et, jusqu'à la dévaluation de 1936, sur les autres monnaies de l'ancien «bloc-or» a grandement favorisé l'abondance de capitaux sur le marché belge.

Il n'en est pas moins évident que si l'Etat belge se fût trouvé dans la nécessité d'emprunter chaque année des sommes importantes pour combler un déficit du budget et que, de ce fait, des menaces d'inflation eussent surgi, les capitaux n'auraient point afflué, le franc belge dévalué serait resté faible, et le jeu de l'offre et de la demande eût empêché le loyer de l'argent de fléchir. C'est ainsi, précisément, que les choses se sont passées en France.

M. van Zeeland indique que de 1934 à 1937 l'augmentation des dépenses effectives du budget ordinaire n'a pas dépassé 7,3% au total. Pendant ce temps, le revenu national progressait, de son côté, de près d'un tiers en valeur nominale, à tort ou à

raison, grâce à quoi la portion de ce revenu absorbée par les charges budgétaires est tombée en trois ans d'un cinquième à un sixième environ.

Le frein ainsi mis, en dépit de la dévaluation, au gonflement des dépenses a permis une politique fiscale libérale, laquelle, bien loin de gêner les initiatives, s'est appliquée. Si, en présence de la nouvelle dépression économique certains dégrèvements ont pu être ultérieurement jugés prématurés, la ligne de conduite suivie en cette matière par le gouvernement de M. van Zeeland a néanmoins été un des éléments du succès. Or il est clair que seule l'existence d'un équilibre budgétaire solide a rendu cette politique possible.

Le fait que pendant les trois années dont il s'agit — 1935, 1936 et 1937 — 5.900 millions de dépenses extraordinaires ont été, au total, consacrées à des travaux publics et à la défense nationale n'a pas sensiblement influé sur la situation. Certes, ces deux milliards annuels ont représenté à peu près le double de ce qui avait été dépensé au même titre précédemment; mais grâce à la baisse du loyer des capitaux, la charge des emprunts contractés pour couvrir ces dépenses ne s'est pas aggravée. L'augmentation extraordinaire n'a point pesé, durant cette période, sur le marché des capitaux et que la dette publique belge, passant entre le 31 décembre 1934 et le 31 décembre 1937 de 42.800 millions à 45 milliards 500 millions de francs belges, ne s'est accrue pendant ces trois années que de 2.700 millions ou 6,3%.

Ce qui se dégage, au fond, de la comparaison entre l'expérience van Zeeland et ce qui a été fait en France, c'est qu'une dévaluation de la monnaie ne peut améliorer par elle-même la situation financière; qu'elle ne peut apporter à l'économie un soulagement temporaire qu'à condition de s'accompagner d'une politique budgétaire aussi sévère, plus sévère peut-être, que si elle n'avait point eu lieu, c'est à dire à condition d'être une déflation indirecte. C'est au surplus ce qu'avait déjà démontré lumineusement l'expérience anglaise.

LETTRE DE BRUXELLES

(De notre correspondant particulier)

Bruxelles, 18 juin 1938.

La quinzaine boursière écoulée a été maussade et très calme. Sur toutes les places, les transactions ont été réduites à des quantités dérisoires. Les écarts des cotations n'ont eu aucune ampleur et aucune continuité. En fait, les tendances ont manqué presque totalement d'expression. Après l'agitation consécutive aux événements du mois de mai, les Bourses de valeurs et les marchés monétaires évoluent peu à peu vers un retour à l'équilibre.

Il n'est guère douteux que ce rétablissement se serait opéré plus rapidement et qu'une reprise se serait déjà dessinée, si l'insécurité de la situation internationale n'entretenait l'apathie de la spéculation et ne prolongeait la restriction généralisée dans les consommations courantes. Le manque d'affaires n'appartient pas seulement aux marchés financiers. Il sévit également et dans une mesure tout aussi prononcée sur les marchés commerciaux et industriels.

On constate néanmoins que les facteurs propres à déterminer une amélioration soutenue des situations économiques se précisent et s'accumulent progressivement. A cet égard, les quinze premiers jours de juin ont été fertiles en événements importants qui doivent tôt ou tard faire sentir leur influence favorable sur l'étiage des prix et sur les cotations des valeurs mobilières.

Les cartels internationaux du cuivre, du caoutchouc et de l'étain ont décidé d'appliquer des restrictions de productions très poussées à partir du troisième trimestre de l'année en cours. Les négociations préliminaires au renouvellement de l'Entente Internationale de l'Acier ont finalement abouti. La prolongation des accords à l'échéance du 15 juin peut être considérée comme acquise. Si l'on envisage l'éventualité de certaines modifications de tarifs, il n'en reste pas moins que la reconduction du Cartel pour une durée de deux ans et demi constitue un fait heureux de première grandeur.

Aux Etats-Unis, la publication de la récolte des blés d'hiver et les estimations pour la récolte de printemps ont établi des chiffres inférieurs aux prévisions admises, qui avaient fortement déprimé les cours des céréales. On sait d'ailleurs que les emblavures de la campagne prochaine seront sensiblement réduites, tant pour les blés que pour le coton. La possibilité se présente donc d'une atténuation de la crise agricole au moment même où le Parlement de Washington vote les crédits de 4 milliards de

dollars environ qui ont été sollicités par le gouvernement fédéral à l'objet de promouvoir un mouvement de reprise dans les industries de la construction.

La forte pression qui s'était exercée sur toutes les devises européennes lors de l'invasion de l'Autriche et lors des incidents de Tchécoslovaquie s'est peu à peu relâchée. On assiste depuis quelques séances à un mouvement inverse de raffermissement de la livre sterling par rapport au dollar. La prime de l'or sur la parité de la monnaie américaine à Londres s'est retendue à 7 pence l'once, de sorte qu'un reflux de disponibilités assez important se dessine. Il est permis d'estimer que la baisse du dollar ne repose sur aucun élément sérieux d'ordre immédiat. L'amélioration présente de la livre porte donc un caractère aléatoire. Néanmoins, le fait subsiste que la fuite des capitaux du vieux Continent est arrêtée.

L'amélioration du marché du belga a été particulièrement prononcée. La Banque Nationale a pu, dès le début du mois, suspendre toutes les mesures de restriction des crédits courants. Elle a réduit son taux d'escompte de 4 p.c. à 3 p.c. Les parités monétaires sont redevenues favorables à des importations de métal jaune, soit par acquisitions directes de l'Institut d'Emission, soit par opérations d'arbitrage privé. Le bilan au 6 juin de la Banque mentionne d'ailleurs un renforcement de 263 millions de l'encaisse métallique, tandis qu'il fait état d'une diminution des avances sur fonds publics et d'un dégonflement du portefeuille commercial significatifs du rétablissement normal de la situation bancaire locale.

Les écarts des devises à échéances mensuelle et trimestrielle se sont nettement détendus. Le montant des opérations engagées est tombé à un niveau tellement bas que toute concurrence aux placements intérieurs de disponibilités à court terme, et notamment aux reports en Bourse, a pratiquement disparu. On a pu constater, en effet, lors de la dernière liquidation du marché à terme, un sensible abaissement des taux de prorogation des positions acheteur — dans certains cas, on a couramment pratiqué un déport — et une forte réduction du volume des engagements.

En France, la rentrée parlementaire s'est faite dans des conditions propices au maintien du Cabinet Daladier au pouvoir. Les résolutions du Congrès socialistes de Royan ont signifié la confirmation du soutien au gouvernement actuel. Les propositions démagogiques présentées à la Cham-

bre par les communistes et par leurs amis en matière de traitement des fonctionnaires et de retraites ont été repoussées après une intervention énergique du président du Conseil. Assurément, la digue opposée au désordre n'apparaît pas encore très ferme et les dispositions prises en vue de réformer le régime des quarante heures semblent trop timides pour qu'une reprise vraiment importante de la production s'ensuive. Ajoutons que les conditions d'émission des derniers emprunts publics donnent médiocre idée de la restauration de la confiance. Cependant, il est indéniable que la réaction contre les excès du front populaire se développe et que l'on n'a plus à redouter de nouvelles mesures révolutionnaires en France.

Qu'il s'agisse des monnaies, et avec elles de la gestion des finances publiques, ou des matières premières réglementées, ou du régime métallurgique européen, ou encore des positions boursières proprement dites, on aura pu faire état depuis le début du mois de juin de facteurs nouveaux satisfaisants, rassurants, encourageants. Pour peu que l'emprise des craintes de conflits internationaux s'atténue, il semble certain que les tendances se relèveront. Or, les appréhensions qu'inspire la situation politique générale sont apparemment très exagérées. L'action apaisante du gouvernement britannique se poursuit avec succès et les dernières élections partielles en Angleterre ont établi qu'elle a l'appui de l'opinion publique.

A.W.

CHAMBRE DE COMPENSATION

Le Caire

Semaine du 13 au 18 juin :
Nombre des effets présentés à la Compensation : 9.154 d'un montant de L.E. 1.476.774.

Même semaine 1937 : 8.686 d'un montant de L.E. 1.244.891.

Total du 1er janvier 1938 à ce jour : 238.461 d'un montant de L.E. 33.549.188.

Même période 1937 : 235.628 d'un montant de L.E. 38.642.960.

Alexandrie

Semaine du 13 au 18 juin :
Nombre des effets présentés à la Compensation : 4.873 d'un montant de L.E. 905.630.

Même semaine 1937 : 4.587 d'un montant de L.E. 912.671.

Total du 1er janvier 1938 à ce jour : 123.113 d'un montant de L.E. 25.180.950.

Même période 1937 : 125.780 d'un montant de L.E. 29.605.203.

Chronique de la Bourse des Valeurs

Le 24 juin 1938.

De nouveau on vient d'enregistrer une certaine amélioration dans la situation politique internationale.

En effet, en ce qui concerne l'affaire espagnole d'importants progrès ont été réalisés par les travaux de la Commission de non-intervention. L'Italie désireuse de mettre en pratique l'accord anglo-italien a entrepris de nouvelles démarches auprès de la Grande-Bretagne et a fait preuve d'une bonne volonté visible. Elle semble vouloir en finir avec l'aventure espagnole. D'autre part, les problèmes de son économie nationale se sont aggravés au point de retenir toute l'attention du Duce au détriment de toute question politique. Le déficit important de la récolte de blé, pose en Italie un problème des plus graves. Le pays va se trouver dans l'obligation d'importer d'énormes quantités de céréales. Des sommes importantes en devises étrangères seront nécessaires. L'Italie ne semble pas avoir les ressources nécessaires. Un appel au crédit britannique est fort probable. Il semble bien que c'est là quelques-unes des raisons les plus essentielles du désir de l'Italie de mettre en pratique l'accord Ciano-Perth.

Côté Tchécoslovaquie, la situation semble également s'arranger. Le Gouvernement fait preuve d'un esprit des plus conciliants et on peut espérer qu'un accord ne tardera pas à se réaliser. Cela ne semble pas plaire beaucoup aux allemands qui ont intensifié leurs attaques dans la presse contre la Tchécoslovaquie, au point de provoquer des protestations et une démarche énergique de la part des autorités tchécoslovaques.

Quant à la situation économique mondiale, si elle n'a pas subi une amélioration substantielle, par contre a-t-on pu enregistrer une certaine hausse dans les prix de quelques matières premières et en particulier du coton.

Par ailleurs, les marchés américains font preuve d'une grande fermeté. Wall-Street a fait l'objet d'un mouvement de hausse important qui dure depuis quelques jours déjà et qui semble devoir se prolonger. Cette reprise a eu une influence satisfaisante sur la tendance des autres bourses. Londres, comme Paris et Bruxelles ont eu une attitude plus ferme et de nombreuses valeurs ont réagi favorablement.

Cette tendance satisfaisante n'a pas manqué d'avoir une influence heureuse sur la tenue de nos marchés des valeurs et du coton. Les cours de notre précieux textile ont

fait preuve d'une fermeté tout à fait remarquable et on a pu enregistré une hausse qui varie entre 50 et 70 points pour cette dernière semaine. Les prix de la graine ont monté de P.T. 6 environ.

FONDS D'ETAT

Les Fonds n'ont pu suivre la hausse des autres valeurs et on enregistre une certaine moins-value. L'Unifiée perd une fraction à Lst. 102 3/16. La Privilégiée fléchit à Lst. 95 3/8 contre 95 3/4.

Le Tribut d'Egypte abandonné également quelques fractions clôturant à Lst. 39 1/4.

BANCAIRES

La tendance y fut différente suivant les valeurs. Ainsi la National Bank perd une fraction à Lst. 35 1/2. On aura lu par ailleurs les informations que nous publions sur la création d'une banque centrale d'émission et la transformation de la National Bank.

L'action Crédit Foncier abandonne quelques points à frs. 670. Par contre le dixième est plus ferme en gain d'une dizaine de francs à frs. 1285. Les obligations à lots sont également plus fermes. L'émission 1903 clôture à frs. 322 1/2 contre frs. 319 1/2 et l'émission 1911 termine à frs. 295 1/2 contre 293 1/2.

La Banque d'Athènes est recherchée à frs. 9. Les Land Bank acquiert une certaine avance. L'action termine à Lst. 4 3/32 contre 3 31/32 et la fondateur clôture à Lst. 37 3/4 contre 36 1/2.

Eaux, Transports et Canaux

La campagne menée autour de la question du prix de l'eau au Caire et dont nous parlons plus loin, a provoqué un mouvement de vente sur les jouissances Eaux du Caire qui fléchissent à frs. 367 contre frs. 371 1/2. La fondateur a été encore plus affectée et termine à frs. 2.465 contre 2.650.

Parmi les obligations Suez, alors que les 3% demeurent fermes à frs. 560 en gain de quelques points, les 5% sont plus faibles et terminent à frs. 580 contre 586.

Les informations publiées au sujet du rachat probable des trams de la ville d'Alexandrie ont provoqué un mouvement de reprise sur les titres Tramways d'Alexandrie. La Dividende clôture à frs. 235 contre 224 alors que la jouissance termine à frs. 27 1/2 contre 24 1/2.

La part sociale Trams du Caire est également plus ferme à frs. 72 3/4 contre frs. 70 3/4.

FONCIERES ET IMMOBILIERES

La hausse des prix du coton a eu une influence favorable sur la tenue de ces valeurs.

La jouissance Cheikh Fadl termine inchangée à L.E. 3 5/8. Il en est de même de la Gharbieh Land qui clôture à L.E. 1. L'action Kom-Ombo acquiert quelques fractions à Lst. 63/32. Toutefois la fondateur abandonne une fraction à Lst. 32 9/16.

L'ordinaire Béhéra termine à L.E. 10 1/16 en gain d'une fraction. L'Union Foncière clôture inchangée à Lst. 2 45/64.

L'Egyptian Enterprise est recherchée à L.E. 4 17/32 en gain d'une nouvelle fraction. L'action Cairo-Héliopolis termine à frs. 281 1/2 contre 275, alors que la fondateur clôture à L.E. 10 21/32 contre 10 5/32.

La Delta Land avance d'une fraction à Lst. 1 5/64. La New Egyptian clôture à sh. 15/6 contre sh. 15/-. Enfin, la Sidi Salem gagne également une petite fraction à Lst. 0 15/32.

INDUSTRIELLES

Les valeurs industrielles se sont comportées brillamment. La Salt & Soda clôture à sh. 44/6 contre 42/-. La Port-Said Salt avance à sh. 40/1 1/2 contre 39/1 1/2. L'Oilfields qui a détaché un coupon net de sh. 1/9 3/4, c'est à dire environ sh. 3/32, est recherché à Lst. 2 contre 2 3/64 avec coupon. L'ordinaire Sucrieries termine à frs. 122 1/2 contre 120 3/4, la privilégiée clôture à frs. 113 3/4 contre 112 1/2, alors que la fondateur demeure inchangée à L.E. 3 1/8. La Filature Nationale est également plus ferme à Lst. 8 21/32 contre Lst. 8 15/32. Par contre la Ginnars est offerte à Lst. 0 45/64.

HOTELIERES

Alors que l'Action Upper Egypt Hotels est plus faible à L.E. 1 7/16, l'ordinaire Egyptian Hotels avance à Lst. 1 1/2 contre Lst. 1 27/64.

ON PROPOSE LA CREATION D'UNE BANQUE DE CREDIT INDUSTRIEL

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie a soumis une note au Premier ministre dans laquelle il suggère la création d'une Banque industrielle avec un capital de L.E. 1 million, dont la moitié serait souscrite par le Gouvernement et l'autre par le public.

L'objet de cette Banque serait d'encourager les industries locales en faisant des avances, et par une participation active dans les entreprises industrielles sous certaines conditions.

Les Discussions à la Chambre

L'EGYPTE ET LES CAPITAUX ÉTRANGERS

On a trop souvent constaté ces derniers temps des attaques de la part de parlementaires égyptiens contre les capitalistes étrangers et surtout les sociétés à monopole. Un état d'esprit dangereux avait même tendance à se propager. Aussi sommes-nous particulièrement heureux de relever les remarquables déclarations faites à la Chambre par LL.EE. Ali Islam pacha et Ali el Menzalawi bey pour défendre les sociétés étrangères et sauvegarder les véritables intérêts de l'Égypte.

Le discours d'Ali Islam pacha

Ali Islam pacha ouvrit les débats en déclarant qu'il était fort regrettable que la jeunesse égyptienne ne s'intéresse qu'aux postes gouvernementaux, car dans ces postes on reçoit le maximum de salaire pour le minimum d'efforts. S'ils étaient employés dans des affaires privées, ces jeunes gens seraient payés conformément à leur rendement. D'autre part, dans les maisons de commerce si un employé veut avancer, s'il a le désir d'améliorer sa situation, il doit améliorer ses connaissances, montrer de l'énergie, mais dans les administrations gouvernementales seules les années comptent.

La Banque du Crédit Industriel

Parlant de la Banque du Crédit Industriel que le gouvernement se propose de fonder, l'orateur dit que pour rendre service, cet établissement de crédit doit avancer des fonds à des taux très réduits. D'autre part, le paiement doit être fait par des versements faciles à régler.

S'étendant à la concurrence faite par le gouvernement à l'initiative privée, l'orateur signala le fait que les prisonniers étaient employés à tisser de la soie. Les étoffes étaient ensuite vendues aux fonctionnaires de l'Etat à des prix défiant toute concurrence vu que le gouvernement ne payait ni la main-d'œuvre ni les droits de Douane.

Les Sociétés à monopole

« Quelques députés, dit l'orateur, ont attaqué les Sociétés à monopole. Je ne vois pas pourquoi on ne critiquerait pas également, sur

le même pied, l'administration des Chemins de fer de l'Etat. Celle-ci fixe ses tarifs qui sont basés sur la distance et non sur le confort qu'elle donne aux passagers. En effet, les voyages dans les rapides ou les trains omnibus sont au même tarif. Ceci laisse beaucoup à désirer et il est à espérer que comme on a critiqué les sociétés à monopole, on fera quelque chose pour améliorer l'état de choses actuel au sein de l'administration ferroviaire. »

Le point de vue d'Ali el Menzalawi bey est vigoureusement exposé

Ali el Menzalawi bey est un expert en matière économique et financière. Son exposé, un modèle du genre, engloba toute l'activité gouvernementale en tant qu'elle touche à l'économie du pays.

Il déclara qu'il est dangereux de laisser le ministre des Finances agir seul pour tout ce qui a trait au fonds de réserve et demanda à ce que la question soit exclusivement du ressort du Conseil des ministres.

L'orateur dit que le gouvernement avait perdu beaucoup d'argent à la suite de l'achat de fonds d'Etat étrangers. Ainsi le gouvernement avait réalisé une perte sensible par l'achat de fonds d'Etat belges. Lorsque le franc belge fut dévalué, le Trésor perdit une bonne partie de son argent.

L'achat et la vente de titres pour compte du fonds de réserve doit être le fait du Conseil des ministres et non du ministre des Finances seul.

La conversion de la Dette

Menzalawi bey estima que le Gouvernement devait profiter de la baisse dans les taux de l'intérêt pour convertir la dette égyptienne. Actuellement la dette privilégiée donne du 3 3/4 pour cent ce qui est énorme si l'on prend en considération le fait qu'elle n'est pas passible de droits sur les revenus.

Cette conversion pourrait se faire au taux de 2 1/2 pour cent ce qui assurerait au Gouvernement une économie de L.E. 1.100.000.

Les capitaux étrangers

En ce qui concerne les capitaux étrangers investis en Égypte, Menzalawi bey déclara que ces capi-

taux avaient rendus des services innombrables à l'Égypte. Il espérait que rien ne serait fait pour les amener à fuir le pays. Les capitalistes étrangers ont beaucoup fait pour le progrès de l'Égypte dans le domaine matériel et maintenant que le pays a acquis son indépendance, les Égyptiens devraient collaborer avec les Étrangers pour leur montrer combien ils appréciaient les services rendus par eux dans le passé et leur permettre de poursuivre sans entrave leur belle œuvre. Il était sûr que les capitalistes et les firmes étrangères feraient de tout pour employer dans la mesure du possible de jeunes Égyptiens.

« L'Égypte n'a pas seulement besoin de capitaux étrangers, dit-il, en manière de conclusion, mais aussi de l'expérience et de l'amitié des Étrangers ».

Les relations avec le Lancashire

Parlant du coton, Menzalawi bey déclara que le gouvernement semblait faire grand cas des négociations avec les Soviets en vue d'ouvrir un nouveau marché cotonnier. L'orateur ne s'attend pas à des résultats brillants car la Russie cultive maintenant du coton et en exporte même en Angleterre.

Il ne faudrait pas surtout que le gouvernement par une politique mal comprise aliène les sympathies du Lancashire. Alors que les autorités veulent trouver de nouveaux marchés pour le principal produit de l'Égypte, on fait de tout pour perdre notre principal client.

Si le gouvernement veut aider l'industrie du tissage, il ne faut pas qu'elle le fasse au détriment du producteur du coton. Le seul moyen d'arranger les choses pour les filatures serait le paiement d'une subvention.

Les douanes

Le gouvernement toutes les fois qu'il a besoin d'argent a recours aux douanes qui actuellement produisent les 60 o/o des revenus de l'Etat. Le pays serait ruiné en cas de guerre. Il faudrait que cette politique cesse, d'autant plus qu'on taxe lourdement des produits consommés en grande partie par le fellah : le thé, le café, les cotonnades.

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS D'ALEXANDRIE

DU 17 AU 24 JUIN 1938

DESIGNATION DES VALEURS	17 juin 1938	24 juin 1938	DESIGNATION DES VALEURS	17 juin 1938	24 juin 1938
Empr. Municipal 1902 ... Lst.	102 3/8	100 3/8	Delta Lt. Rys., Priv. ... Lst.	1 5/32	1 3/32
Empr. Municipal 1919 ... L.E.	103 5/8	103 5/8	Alexandria Ramleh Lst.	0 63/64	1 1/64
Land Bank Act. Lst.	3 31/32	4 1/16	Trams Alex., Div. Frs.	219 a.	239
Land Bank, Fond. Lst.	38	38	Trams Alex., Jouiss. ... Frs.	24	28 1/2
Land Bank Obl. 3 1/2% ... Frs.	460	448 1/4 e	Trams Alex., Obl. 4% ... Frs.	481	484
Land Bank, Obl. 4% ... Frs.	70	68 1/2 ex	Press. et Dépôts Act. ... L.E.	14 5/16	14 5/16
Commercial Bank Lst.	1	1	Presses Libres L.E.	8 1/4	8 9/16
Alexandria Water Lst.	16 29/32	16 7/8	Net. et Pressage L.E.	7 1/2	7 9/16
Béhéra, Ord. L.E.	9 31/32	10 a.	Alex. Pressing L.E.	7 7/16	7 19/32
Béhéra, Priv. Lst.	5 11/32	5 11/32	Bonded War., Ord. Lst.	6 1/32	6 1/32
Urb. et Rurales Lst.	2 19/32	2 9/16	Bonded War., Priv. Lst.	5 5/16	5 5/16
Urb. et Rurales, Fond. ... Lst.	0 1/2	0 1/4	Filature Nationale, Act. Lst.	8 7/16	8 5/8
Union Foncière Lst.	2 23/32	2 23/32	Salt and Soda Sh.	41/7 1/2	43/4 1/2
The Gabbary Land L.E.	2 1/64	2 2/16	Port-Said Salt Sh.	39/6	40/6
La Gérance Imm. L.E.	3 3/4	3 3/4	Ass. Cotton Ginners ... Lst.	0 21/32	0 21/32

Le Conflit des Eaux

Une Opinion Autorisée

La question du prix de l'eau au Caire, continue à provoquer de nombreux commentaires. Les attaques dont est l'objet la Société des Eaux dans certaine presse a créé un certain malaise que n'a pu dissiper complètement le beau geste tout récent de la Compagnie. D'autre part, certains parlementaires semblent pousser le gouvernement à s'engager, à l'égard des sociétés à concession dans une voie très dangereuse. Cet état de choses a provoqué certaines réflexions des plus judicieuses de la part de M. S. Emile Lévy, l'agent de change bien connu de notre ville. Nous sommes heureux de les reproduire ci-dessous :

La lutte sourde et implacable qui se déroule entre le gouvernement et la Compagnie des Eaux n'est pas seulement suivie par les actionnaires directement intéressés, avec l'anxiété que l'on devine. Toute l'épargne mobilière s'y sent engagée.

De quoi s'agit-il? La Compagnie des Eaux veut vendre l'eau au compteur. Certains propriétaires d'immeubles lui contestent ce droit. Le gouvernement prend le parti de ces derniers. La justice est saisie.

Le problème paraît simple. Il n'y a qu'à attendre l'issue du procès. Si aux yeux des juges, la

Compagnie applique sagement sa charte de concession, il n'y a ni abus ni arbitraire et le gouvernement doit s'incliner comme tout le monde.

Dans le cas contraire, la Compagnie sera condamnée à respecter son contrat et à subir toutes les conséquences qu'implique le rejet de ses prétentions injustifiées.

Alors pourquoi toute l'agitation soulevée dans la Presse, au Parlement et ailleurs?

Est-il question d'intérêt public? La

Société réalise-t-elle du fait de sa concession des profits excessifs? Le gouvernement veut-il limiter ces profits?

Voilà justement ce que les capitalistes redoutent par dessus tout, voilà le véritable danger que tout le monde sent venir et contre lequel j'appelle l'attention.

Je ne m'adresse pas aux politiciens, pas davantage aux spécialistes des questions et interpellations parlementaires.

Je m'adresse aux dirigeants du pays, aux responsables, et je leur dis: là où il y a des intérêts qui relèvent du Droit, seule la Justice est compétente, la Politique n'a rien à voir.

L'Egypte est un pays à régime capitaliste. Le capital mobilier n'est, par définition, ni national, ni étranger: il est anonyme. Timoré, ombrageux, fugitif, comme les plantes dé-

licates il ne vit et dispense ses bienfaits que dans les climats qui lui sont favorables, ceux où il trouve la sécurité.

L'Egypte a besoin du Capital.

Ce n'est pas au moment où elle pourvoit à son armement et où elle songe à relever les conditions de vie de son peuple qu'elle pourrait impunément le brimer.

Les capitaux n'affluent pas dans les pays où est organisée « la limitation des bénéfices ». Puisqu'ils assument des risques et que les profits ne sont jamais certains, ils ne vont que là où on ne leur refuse pas de trouver la fortune.

L'Egypte ne peut s'accommoder des théories nébuleuses qui fleurissent aux bords de la Sprée. La clarté de son ciel s'y oppose.

Si la Compagnie des Eaux est prospère, d'autres Sociétés fondées en même temps qu'elle, ont disparu après avoir perdu leurs capitaux, ou languissent dans une demi-léthargie.

Ses actionnaires actuels ne sont pas ses fondateurs. Ils y ont pour la plupart placé leurs fonds sur la foi des lois existantes, et sur la promesse de ses beaux bilans, ce qui indique qu'ils n'ont acquis le titre qu'au prix cher.

Qu'on y prenne garde, l'Egypte jouit d'un crédit que plus d'un pays aussi policés qu'elle, lui envie. L'argent y abonde presque au même taux qu'à Londres ou à New-York. Elle le doit à sa sage gestion financière et surtout au respect que son gouvernement a toujours professé à l'égard des contrats.

L'immixtion des pouvoirs publics dans le problème purement juridique que soulève l'affaire de la Compagnie des Eaux, peut avoir les conséquences les plus graves, les plus lointaines, les plus inattendues, les plus disproportionnées aux intérêts en cause.

Ce n'est pas desservir les intérêts du pays que de le souligner avec force.

S. EMILE LEVY.

LE DISCOURS DU MARQUIS DE VOGUÉ

(Suite de la page 5)

Le Canal de Suez est un de ces organes, et la preuve fut encore donnée récemment de la place qu'il occupe dans l'économie universelle, par le bruit fait autour de son nom lors des négociations entre la Grande-Bretagne et l'Italie. Jamais d'ailleurs agitation plus factice ne fut soulevée, jamais paroles plus vaines ne furent lancées à travers le monde. La presse de tous les pays a donné libre cours à son imagination. Les informations les plus fantaisistes ont été répandues sur les intentions présumées des Puissances contractantes, touchant l'Administration de votre Compagnie, la répartition de ses actions, la fixation de ses tarifs, la défense du Canal, que sais-je encore ? Dans ce dédale de nouvelles controuvées, nos associés et nos amis avaient peine à se reconnaître, les marchés financiers étaient désorientés... La montagne, comme dans la fable, a accouché d'une souris. De tout ce bruit sans cause — mais qui n'é-

tait pas sans danger — un seul fait est sorti : la Grande-Bretagne et l'Italie ont affirmé leur fidélité à la Convention de 1888, qui garantit, en toute hypothèse, la neutralité du Canal et la liberté du transit. Elles ne pouvaient pas faire autrement, et elles ne pouvaient pas faire autre chose. Car c'eût été méconnaître les droits que votre Compagnie tient de sa Concession et les droits que l'Egypte s'est réservés en la lui accordant. L'idée même ne leur en serait, assurément, jamais venue.

A ces droits respectifs de l'Egypte et de la Compagnie et aux devoirs qui en découlent, l'arrangement conclu entre le Gouvernement égyptien et nous, et que le Parlement égyptien a ratifié au cours de l'été dernier, a donné le caractère d'une amicale collaboration. L'entrée au Conseil d'un premier administrateur égyptien, et bientôt d'un second, l'admission d'employés égyptiens dans notre personnel administratif d'Egypte, l'importante contribution fournie

sionnelles que permanentes, auxquelles son nouveau régime a entraîné l'Egypte, toutes ces mesures marquent le début d'une ère de travail en commun qui ne saurait produire que d'heureux effets. Ainsi votre Compagnie voit se resserrer encore les liens qui l'unissent au pays dont le Canal de Suez est un des joyaux.

Par ces brèves explications, vous verrez, Mesdames et Messieurs, que la situation actuelle de votre Compagnie peut être tenue pour satisfaisante, et que l'avenir se présente à elle sous des auspices favorables.

Vous y verrez également le témoignage du soin que met votre Conseil, dans une pleine harmonie de sentiments et de vues, à servir les intérêts matériels et moraux dont il a la charge, dans le cadre de l'intérêt général.

Vous y verrez enfin notre ferme désir d'établir avec vous aussi une collaboration étroite, qui ne soit pas seulement la stricte application des dispositions statutaires, mais une association véritable, fondée sur la confiance et l'estime réciproques ; association d'intérêts certes, mais aussi d'idées généreuses et de hautes ambitions, dans l'esprit même où Ferdinand de Lesseps a conçu et réalisé sa géniale entreprise.

BOURSE DES MARCHANDISES D'ALEXANDRIE (Contrats)

Livraisons	16/5/38		17/6/38		20/6/38		21/6/38		22/6/38		23/6/38	
	O.	C.	O.	C.	O.	C.	O.	C.	O.	C.	O.	C.
Sakellaridis :												
Juillet	11.90	11.80	11.92	12.—	12.13	12.25	12.35	12.45	12.36	12.50	12.50	12.45
Novembre	12.60	12.45	12.65	12.65	12.75	12.88	12.93	13.11	13.11	13.08	13.11	12.93
Janvier	12.60	12.61	12.80	12.80	12.93	13.02	13.13	13.26	13.26	13.22	13.25	13.06
Guiza 7 :												
Juillet	11.56	11.44	11.60	11.69	11.74	11.87	11.87	12.16	12.20	12.29	12.32	12.16
Novembre	11.98	11.85	11.97	12.08	12.15	12.26	12.27	12.50	12.51	12.52	12.55	12.38
Janvier	11.91	11.92	12.15	12.15	12.23	12.33	12.32	12.57	12.63	12.59	12.62	12.44
Achmouni :												
Juin	9.38	9.29	9.40	9.46	9.50	9.68	9.80	9.98	9.99	9.97	—	—
Août	9.39	9.46	9.51	9.60	9.63	9.84	9.82	10.00	10.11	10.07	10.07	9.99
Octobre	9.71	9.64	9.74	9.80	9.85	10.01	10.1	10.23	10.23	10.23	10.22	10.08
Décembre	9.76	9.70	9.86	9.84	9.90	10.06	10.06	10.27	10.26	10.28	10.26	10.12
Février	9.77	9.78	9.94	9.92	10.—	10.13	10.13	10.32	10.38	10.34	10.31	10.18
Graines de Coton :												
Juin	53.1	52.9	54.4	54.5	55.1	55.5	56.—	56.8	—	58.5	—	—
Juillet	53.2	52.8	54.3	54.4	54.8	55.7	55.8	56.8	56.3	57.5	57.7	57.7
Novembre	56.3	55.5	56.5	56.9	57.1	57.8	58.—	58.7	59.2	59.2	59.—	59.—

COMMISSION DE LA BOURSE DE MINET-EL-BASSAL

BULLETIN HEBDOMADAIRE

Alexandrie, Jeudi à Midi le 23 Juin 1938

COTON

EXPORTATIONS

Arrivages	EXPORTATIONS										STOCK Cantars	
	Angleterre		Continent		Extrême-Orient, Indes, Chine et Japon		Etats-Unis		TOTAL			
	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles		Cantars
Cette semaine ...	39 088	5.190	38.145	8.146	60.179	3.019	22.208	315	2 332	16.670	122.861	2.849.546
Même sem. 1937	5.813	2.700	19.754	6.964	51.322	1.162	8.553	350	2 562	11.176	82.191	1.027.501
» » 1936	722	1.175	30.677	6.815	50.314	4.727	34.805	869	6.329	16.586	122.125	1.275.012
Dep. 1 ^{er} Sep 1937	10.154.746	319.622	2.500.317	540.309	3.991.333	135.620	1.000.838	22.335	164 162	1 038.886	7.656.655	—
Même époque 1936	8.720.799	381.577	2.788.130	490.679	3.616.779	204.163	1.499.632	37.765	277 645	1.114.184	8.182.186	—
» » 1935	8.196.928	344.613	2.524.086	495.605	3.652.832	129.509	954.657	31.794	223 049	1.001.521	7 364.624	—

Y compris stock § au 1^{er} Septembre 1937 Crs 351.455 au 1^{er} Sept. 1936 Crs. 488.888 † au 1^{er} Sept. 1935 Crs. 442.708.
 Consommation locale du 1^{er} Septembre 1937 au 15 Juin 1938, Achmouï Cantars 54.796, Zagora 53.120, Divers 13.611.
 Total Cantars 121.527 ; en outre Crs. 83.937 ont été réexpédiés à l'intérieur du pays. Ensemble 205.464 à déduire du stock.
 Consommation à l'intérieur du pays du 1^{er} Septembre 1937 au 15 Juin 1938 Cantars 291.153
 N.B. En dehors des Exportations ci-dessus il a été exporté par d'autres ports 2.462 cantars.

GRAINES DE COTON

TOURTEAUX

HUILE de GRAINES de COTON

Arrivages	EXPORTATIONS					STOCK	Arrivages		Export.
	Angleterre	Continent	Divers	TOTAL	Arrivages		Export.		
	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs		Tonnes	Tonnes	
Cette semaine ...	18.144	48.100	—	—	48.100	1.793.929 §	1.495	2.387	7
Même sem. 1937..	2.544	8.400	—	—	8.400	1.358.846	—	2.306	—
» » 1936..	3.902	—	—	—	—	940.833 †	207	4.214	—
Dep. 1 ^{er} Sept. 1937	4.700.064	2.790.016	146.020	16.915	2.952.951	—	93.379	190.666	2.575
Même époque 1936	3.925.604	2.556.790	14.864	—	2.571.654	—	72.277	180.820	11.568
» » 1935.	3.765.002	2.785.232	58.032	—	2.843.264	—	80.291	162.477	—

Y compris Stock § au 1^{er} Septembre 1937.-Ard. 46.816 * au 1^{er} Septembre 1936-Ard. 4.896 † au 1^{er} Sept. 1935. Ard. 19.095.
 Consommation locale du 1^{er} Septembre 1937 au 15 Juin 1938 environ Ard. 934.288 (*) à déduire du stock.

Pour les Fèves, Orges, Blés, Lentilles, Maïs et Oignons, la consommation locale n'est connue respectivement que les 31 Mars et 30 Novembre.

FEVES

ORGES

	Arrivages					STOCK	Arrivages	
	EXPORTATIONS						Arrivages	Export.
	Saïdi	Béhéra	Angleterre	Continent	TOTAL		Ardebs	Ardebs
Cette semaine	Ardebs	Ardeb	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	
Même semaine 1937.....	685	—	—	9	9	32.307	6.527	
A partir du 1 ^{er} Avril 1938.....	675	—	—	—	—	19.503	5.819	
Même époque 1937.....	26.203	334	532	698	1.230	—	30.668	
	19.197	536	221	664	885	—	56.990	
Stocks au 1 ^{er} Avril 1938	Ard.	7.000				Ard.	4.000	
Stocks au 1 ^{er} Avril 1937	Ard.	455				Ard.	21.613	

BLÉS

LENTILLES

MAIS

OIGNONS

	Arrivages			Arriv.		Export.		Arrivages	
	Saïdi	Béhéra	Export.	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Crs 108Ok	Crs.108Ok.
	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs		
Cette semaine	21.561	48.939	—	257	—	260	—	2.930	12.137
Même semaine 1937.....	11.315	15.377	—	439	—	100	443	8.232	18.220
A partir du 1 ^{er} Avril 1938.....	180.516	109.779	253	3.547	38	36.792	1.385	998.483	784.487
Même époque 1937.....	365.731	108.999	53.445	4.364	—	97.991	66.326	809.848	817.906

Stocks au 1^{er} Avril 1938 Ard. 6.500 Ard. 3.500 au 1^{er} Déc. 1937 Ard. — au 1^{er} Mars 1938 Crs. —
 Stocks au 1^{er} Avril 1937 Ard. 7.075 Ard. 243 au 1^{er} Déc. 1936 Ard. — au 1^{er} Mars 1937 Crs. —

N.B. L'année pour les Blés et les Lentilles commence le 1^{er} Avril, pour les Maïs le 1^{er} Déc. pour les Oignons le 1^{er} Mars

REVUE DU MARCHÉ DE GROS

Le 24 juin 1938.

Les marchés dirigeants n'ont pu maintenir leur fermeté des semaines précédentes, les prix ayant réactionné.

Notre place demeure calme mais ferme, les prix de la plupart des articles n'ayant pas subi de changement.

FARINES ET BLES

La cote à Chicago fléchit à 77 cents contre 80 5/8. Par contre, la Bourse de Liverpool fut plus ferme, la cote terminant à sh. 6/6 1/8 contre sh. 6/4 3/4.

Les évaluations officielles des récoltes américaines ont été moins grandes qu'on ne le prévoyait. Sans doute, la production de l'Amérique du Nord sera quand même très grosse mais les cours actuels sont très bas et sensibles à tout développement haussier.

Le « Daily Telegraph » souligne le déficit de la récolte de blé italienne qui cette année sera vraisemblablement inférieure de 10 millions de boisseaux à celle de 1937 (37.500.000 boisseaux). De ce fait, il y a lieu de s'attendre à de nouveaux achats italiens sur le marché mondial, achats qui, au cours de ces dernières semaines, ont atteint 100.000 tonnes.

Au sujet des perspectives de la récolte de blé pour les autres pays, ce journal indique que les prévisions en Russie sont assez bonnes et on s'attend à un surplus assez important pour les pays balkaniques.

D'après l'Institut International d'Agriculture, pour les 8 mois au 31 mars, l'Allemagne a importé 27 millions de boisseaux de blé contre 2 millions pendant la période correspondante de l'an dernier. La France a importé 10 millions contre 5 millions et la Grande-Bretagne 125 millions contre 135 millions.

D'après le Ministère de l'Agriculture d'Argentine, surplus exportable en blé: 1.142.000 tonnes c. 1.229.000 au 28 mai et 589.000 au 13 juin 1937.

Les prix locaux de la farine étrangère n'ont pas subi de changement.

La farine australienne non dédouanée cote Lst. 10.10/-. La marchandise dédouanée vaut Lst. 9.5/-, plus des droits de douane de P.T. 1130.

La farine américaine non dédouanée vaut Lst. 15.5/- pour le Gold Medal et Lst. 15.10/- pour le Northern King.

Les prix de la marchandise dédouanée demeurent à P.T. 175 et 176 respectivement pour les deux qualités.

Le stock de farines dans les Bouded d'Alexandrie est de 7.791 sacs contre 8.024 sacs de la semaine dernière. Celui de Port-Saïd est de 1.383 sacs contre 675 sacs.

Notre marché se comporte avec beaucoup de fermeté qui est attribuable à diverses causes. En premier lieu les arrivages sont relativement légers, car la décision du Ministère d'accorder des avances, venue peut-être trop tôt, a eu pour effet de diminuer sensiblement les envois de l'intérieur, qui sont dirigés de préférence, aux dépôts de la Banque de Crédit Agricole. Les quantités de blé offertes journellement au marché correspondent à peine aux besoins de la minoterie et ne peuvent donc exercer aucune pression sur les prix. Il faut citer ensuite, la fermeté de l'intérieur où les cultivateurs demandent des prix supérieurs à ceux pratiqués chez nous. Sollicités, non seulement par les agents des meuniers, mais aussi par les commerçants spéculateurs ils ne font qu'augmenter leurs exigences à telle enseigne qu'il est difficile de trouver vendeur de hindi de 23 kilogs. au dessous de P.T. 150-52 l'ardeb rendu franco villages. Cette attitude des producteurs a pour résultat de stimuler sur notre marché les achats de blé et de farines et de créer un courant haussier, pendant que tout le monde s'attendait à voir, avec l'apparition de la nouvelle récolte, les prix se stabiliser à des niveaux raisonnables qui ne sont pas ceux de ce moment. Pour empêcher les abus, on attribue au gouvernement l'intention de faciliter l'importation du blé d'Australie par une réduction des droits d'entrée qu'il jugera nécessaire.

On a reçu au courant de cette semaine un total de 34.961 ardebs dont 16.269 ardebs de blé Béhéri et 18.692 ardebs de blé saïdi dont une partie livrée directement aux acheteurs par contrats. Les prix du blé moyen de 22 1/2 kirats ont été de P.T. 148-149 par ardeb de 150 kilos pour le hindi saïdi et P.T. 138-139 pour le baladi. Le hindi béhéri a obtenu P.T. 143 et le baladi béhéri P.T. 126-127.

SUCRES

Les prix du sucre à New-York ont de nouveau fléchi et la cote termine à 176 cents contre 180, par suite de nombreuses réalisations.

Londres demeure assez calme, la cote terminant à sh. 5/2, presque sans changement.

Les cotations de l'origine ont été plus rares cette semaine par suite du refus du Trust de faire des offres pour chargement prompt ou éloigné. Les quelques exportateurs de Java qui ont encore des contrats anciens, peuvent offrir des quantités limitées pour lesquelles il y a toujours des acheteurs sur notre place. Pour quelques affaires traitées dernièrement, on a fait le prix de Lstg. 5 12/6 la tonne cif Port-Saïd et l'on serait disposé, chez nous, à faire d'assez grands achats à ce prix.

Le sucre disponible a été assez bien demandé, notamment par la Grèce qui a procédé à divers achats. Elle se fournissait, jusqu'ici, à la Tchécoslovaquie qui a dû limiter ses ventes par suite de la situation politique. Avec la Syrie et la Palestine les transactions furent de peu d'importance.

BANQUE D'ATHÈNES

(Société Anonyme)

SIÈGE SOCIAL A ATHÈNES
ADRESSE TELEGRAPHIQUE BANCATHEN

Capital entièrement versé Drs. 100.800.000
Réserves Drs. 75.200.000

SIÈGE CENTRAL A ATHÈNES : 108 Agences en Grèce.
ANGLETERRE : Londres, 22, Fenchurch Street.
EGYPTE : Alexandrie, Le Caire, Port-Saïd.
CHYPRE : Limassol, Nicosie.

BANQUE AFFILIEE AUX ETATS-UNIS :

NEW-YORK : The Bank of Athens Trust Co., 205, West 33rd Str.

Pour la marchandise rendue franco Bonded Port-Saïd on est stationnaire à Lstg. 5 17/6 malgré l'absence de nouveaux arrivages et un stock suffisamment réduit. Quoi qu'il en soit la tendance de l'article est ferme et des prix plus hauts sont à prévoir.

Le marché du sucre égyptien pour la consommation, a fait preuve d'une activité modérée. Les prix de ce sucre sont stationnaires à P.T. 240 le sac de 100 kilos pour le granulé-raffiné, P.T. 224 le sac de 80 kilos pour le concassé et P.T. 80 la caisse de 25 kilos pour les tablettes.

RIZ

La semaine pour le riz a été dépourvue d'intérêt. Le mouvement des exportations est tout ce que peuvent permettre nos disponibilités de riz glacé et cargo, ainsi que leurs prix très élevés. Il est donc, assez modeste et ne fera que se réduire jusqu'à la nouvelle récolte. Les ordres de la Syrie, de la Palestine et de la Grèce sont rares et limités, alors que ces marchés sont, dans les temps normaux, nos principaux acheteurs. La consommation de riz mamsouh dans le pays se fait d'autre part avec une grande lenteur. On achète surtout avec difficultés la qualité fabriquée avec le cargo importé, car elle n'a pas donné satisfaction aux consommateurs. On attribue cela au fait que la récolte de Rangoon n'était pas cette année réussie comme qualité.

Les prix du marché sont restés stationnaires à P.T. 148 pour le glacé à P.T. 125 pour le mamsouh, P.T. 117 pour le mamsouh No. 2 et à P.T. 118 pour le cargo.

Les cotations pour le riz Rangoon sont un peu plus fermes. Le chargement pour juillet est offert à Lst. 8 3/4 la tonne cif Port-Saïd. Le Steel No. 3 disponible vaut Lstg. 8 1/4 la tonne franco Bonded sans affaires.

SACS VIDES

Le marché de Calcutta a été stationnaire, mais le ton reste soutenu et il est visible que les fabricants ne sont pas disposés de baisser leurs prix, descendus déjà très bas. Pour les sacs lbs. 3 leurs cotations évoluent autour de 71/- sh. les 100 sacs cif Suez pour chargement juillet-août. Toutefois, en fin de semaine, les cours ont fléchi jusqu'à 70/-. Notre marché fait preuve de grande accalmie, commerce et spéculation se désintéressant presque complètement de l'article. Le contrat août-septembre vaut P.T. 4 le sac dédouané franco Bonded Suez.

Les sacs à oignons délaissés valent 42 paras le sac et leur saison est terminée.

Dans les autres spécialités il y aurait à signaler seulement un certain mouvement dans les sacs à céréales à des prix sensiblement les mêmes que ceux de la semaine dernière à savoir :

Sacs lbs.	Charg.	Disp. P.T.
2 1/4	38/—	2 9/40
2 1/2	43/—	2 22/40
3 1/4	56/—	3 11/40
5	85/—	5 5/40
5 (extra)	93/—	5 14/40

Le stock de sacs dans les Bonded de Port-Saïd est de 3.487 balles contre 3.845 balles de la semaine précédente.

SOC. ANON. IMM. DES TERRAINS GUIZEH & RODAH

Avis aux Actionnaires

Les actionnaires de la S.A.I. des Terrains Ghizeh & Rodah, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 11 mai 1938, ont décidé à l'unanimité d'augmenter le capital de la Société de L.E. 175.000 à L.E. 525.000 par l'émission de 50.000 actions nouvelles de L.E. 7 entièrement libérées.

Ces nouvelles actions seront attribuées aux actionnaires actuels sur la base de deux nouvelles actions, entièrement libérées, au porteur de chaque action actuelle. La distribution de ces actions sera faite par la National Bank of Egypt, Alexandrie ou Le Caire, à partir du 30 courant.

Les actionnaires devront déposer leurs actions, coupon No. 20 attaché, aux bureaux de la National Bank of Egypt, Alexandrie ou Le Caire, en vue de l'estampillage.

SOCIETE ANONYME DES EAUX DU CAIRE

Avis de Convocation

Messieurs les Actionnaires de la S.A. des Eaux du Caire sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire pour mercredi 29 juin 1938 à 17 heures au siège de la Société au Caire, à Zahr-el-Gammal, Boulac pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

« Fixer le prix de vente de l'eau filtrée au taux uniforme de 15 1/2 millièmes le mètre cube, et ce en application de la faculté que possède la Société en vertu de sa charte, de vendre l'eau à un prix inférieur au prix autorisé ».

Pour assister à l'Assemblée, il faut être propriétaire de dix (10) actions au moins, et faire le dépôt de ces actions cinq jours au moins avant la réunion, au siège de la Société ou dans un des Etablissements ci-après, au Caire ou à Alexandrie.

Crédit Lyonnais, The National Bank of Egypt, Banque Misr, Banque Ottomane, The Barclays Bank Ltd. (D.C. et O.), Comptoir National d'Escompte de Paris, Banco Italo-Egiziano, Banca Commerciale Italiana per l'Egitto, Banque d'Athènes, Banque Belge et Internationale en Egypte.

L'Assemblée ne pouvant délibérer valablement que si la proportion d'actions prévue par les Statuts est représentée, Messieurs les Actionnaires sont priés de faire le dépôt de toutes leurs actions.

NATIONAL BANK OF EGYPT

Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898 avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.

SIÈGE SOCIAL : — LE CAIRE

CAPITAL Lstg. 3.000.000

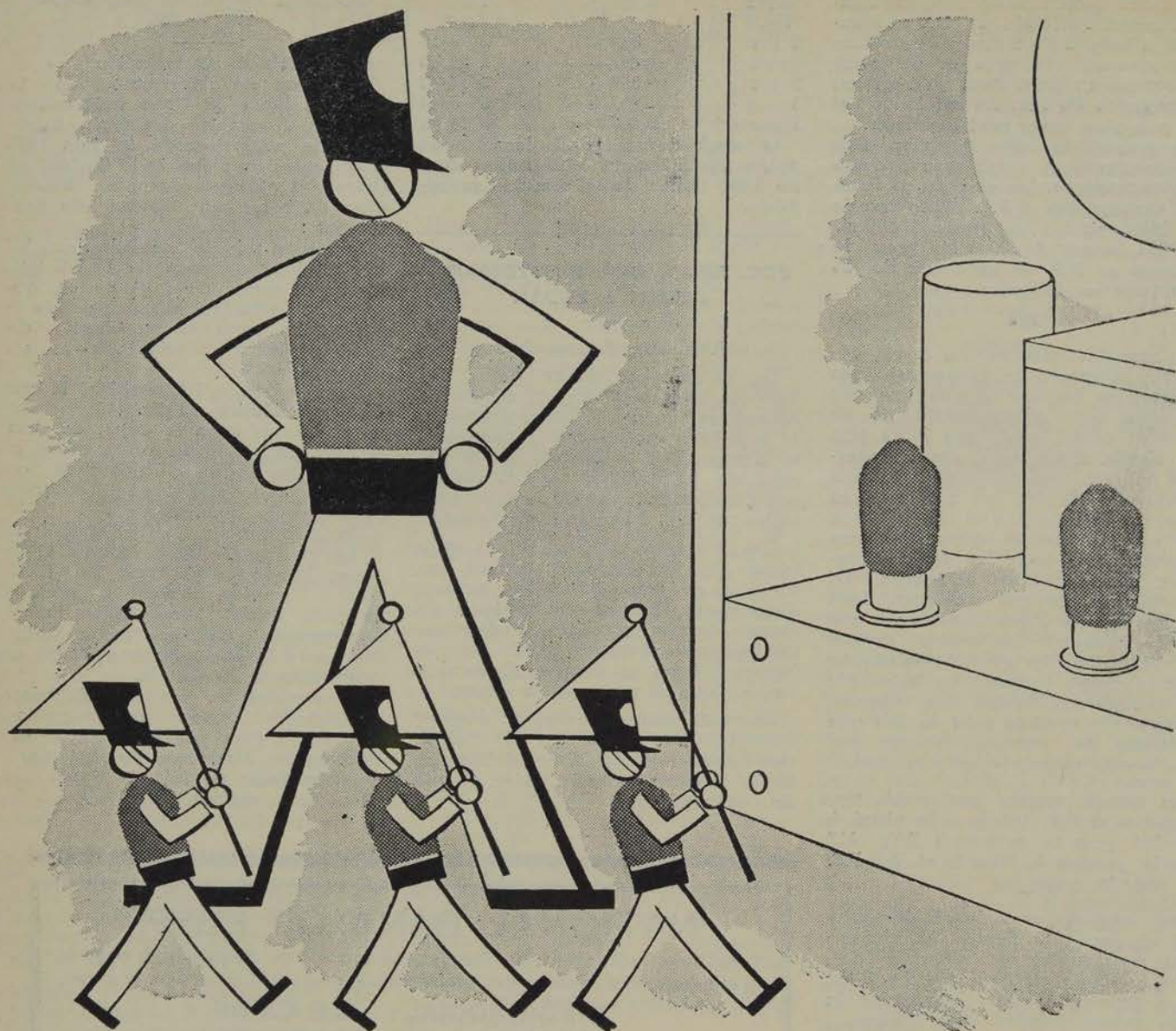
RESERVES Lstg. 3.000.000

SUCCURSALES EN ÉGYPTE ET AU SOUDAN

LE CAIRE (7 BUREAUX), ALEXANDRIE, Abou-Tig (Sous-Agence d'Assiut), Assiut, Assuan, Benha, Beni-Suef, Chebin-el-Kom, Damanhour, Dessouk (Sous-Agence de Damanhour), Deyrout (Sous-Agence d'Assiut), Edfu (Sous-Agence de Luxor), Esneh (Sous-Agence de Luxor), Fashu (Sous-Agence de Beni-Suef), Fayoum, Heliopolis (Le Caire), Ismailia (Sous-Agence de Port-Saïd), Kafr-el-Zayat (Sous-Agence de Tantah), Keneh, Luxor, Maghaga (Sous-Agence de Beni-Suef), Mansourah, Manfalout (Sous-Agence d'Assiut), Mehalla-Kebir, Mellawi (Sous-Agence de Minieh), Minel-el-Gamh (Sous-Agence de Zagazig), Minieh, Port-Saïd, Samalout (Sous-Agence de Minieh), Sohag, Suez, Tantah, Zagazig.

KHARTOUM, El-Obeid, Omdurman, Port-Sudan, Tokar, (Sous-Agence de Port-Sudan), Wad-Medani.

AGENCE DE LONDRES — 6 & 7, King William Street, E. C. 4.



LES TUBES PHILIPS POUR RÉCEPTEURS
AMÉRICAINS FONT LEUR ENTRÉE
TRIOMPHALE EN EGYPTE

Fournissez-vous auprès du commerçant de radios le plus proche

PHILIPS "Miniwatt" 

pour récepteurs américains

C'est un produit de qualité